

# UN NOUVEL ÉQUILIBRE



 Partager

La Région Île-de-France organise du 1er février au 16 mars 2024 l'enquête publique du SDRIF-Environnemental.

Après avoir concerté les Franciliens, les associations, les professionnels et les collectivités pour élaborer le projet de SDRIF-E, **la Région souhaite recueillir les avis de chacun sur cette première version avec une enquête publique organisée du 1er février au 16 mars 2024.**

Mobilité, logement, transition écologique, réindustrialisation : tous ces sujets vous concernent pour aménager l'Île-de-France de 2040.

**Un commissaire-enquêteur tiendra une permanence à la mairie du 5e le jeudi 1er février de 16h à 19h en salle polyvalente - 4e étage - ascenseur E - pour recueillir vos observations et vos propositions sur ce projet.**

Consultez la brochure "[Tout savoir sur le schéma directeur de la région Île-de-France - Environnemental](#)" 

## Paris 6ème



 Partager

**Mobilité, logement, réindustrialisation, énergies vertes, aménagement durable : votre avis compte pour l'avenir de la région.**

La Région Île-de-France organise du 1er février au 16 mars 2024 l'enquête publique du SDRIF-Environnemental, le schéma directeur régional qui organise l'utilisation du sol et la protection de l'environnement en Île-de-France.

Après avoir largement concerté les Franciliens, les associations, les professionnels et les collectivités pour élaborer le projet de SDRIF-E, la Région souhaite recueillir les avis de chacun sur cette première version.

Mobilité, logement, transition écologique, réindustrialisation : tous ces sujets vous concernent pour aménager l'Île-de-France de 2040.

Des commissaires enquêteurs viendront pour recueillir les observations et propositions des franciliens dans 160 villes en Île-de-France.

Pour connaître la ville la plus proche de chez vous et le jour de présence du commissaire enquêteur, consulter le dossier et donner votre avis en ligne : rendez-vous sur la plateforme [registre-  
numerique.fr@drif-e](https://numerique.fr@drif-e) !> »

Brochure du schéma directeur de la région Île de France

4,48 Mo



ENQUÊTE

# P U B L I Q U E

Partager

Projet de schéma directeur de la région Île-de-France environnemental (SDRIF-E)

Une enquête publique se tiendra du jeudi 1er février au samedi 16 mars 2024 inclus portant sur le projet de schéma directeur de la région Île-de-France environnemental (SDRIF-E).

Le SDRIF-E est un outil de planification du droit des sols et d'aménagement du territoire à l'échelle de la région.

Il fait l'objet d'une évaluation environnementale et est élaboré à l'initiative et sous la responsabilité de la Présidente de la Région Île-de-France.

Les dispositions du SDRIF-E couvrent le périmètre de compétence de la Région Île-de-France, comprenant 1268 communes réparties dans 8 départements, dont la Ville de Paris, et comptant 12,21 millions d'habitants.

Cette enquête se déroule sur le territoire de la région Île-de-France. Le siège de l'enquête est fixé au Conseil régional d'Île-de-France, 2 rue Simone Veil, 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE.

Pourrais-tu mettre une information sur le site de la mairie,

Pendant toute la durée de l'enquête, toutes observations et propositions du public pourront être déposées par l'un des moyens suivants :

- Par internet, sur un registre dématérialisé sécurisé accessible à l'adresse suivante : [www.registre-numerique.fr/sdrif-e](http://www.registre-numerique.fr/sdrif-e) ;

- Par écrit, sur les registres d'enquête papiers à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par les membres de la commission d'enquête et accessibles dans les lieux d'enquête indiqués ci-dessus ;

- Par courriel à l'adresse électronique suivante : [sdrif-e@msil.registre-numerique.fr](mailto:sdrif-e@msil.registre-numerique.fr) ; Par courrier postal adressé à M. le Président de la commission d'enquête domicilié pour les besoins de l'enquête à l'adresse suivante: Mission SDRIF-E, Pôle logement, aménagement et transport, Conseil régional d'Île-de-France, 2 rue Simone Veil, 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE

Le site consultable par le public,

<https://www.registre-numerique.fr/sdrif-e>

## Paris centre



 Partager

La Région Île-de-France organise du **1er février au 16 mars 2024** l'enquête publique du SDRIF-Environnemental.

Après avoir largement concerté les Franciliens, les associations, les professionnels et les collectivités pour élaborer le projet de SDRIF-E, la Région souhaite recueillir les avis de chacun sur cette première version.

Mobilité, logement, transition écologique, réindustrialisation : tous ces sujets vous concernent pour aménager l'Île-de-France de 2040.

Des commissaires enquêteurs viendront pour recueillir les observations et propositions des franciliens dans 160 villes en Ile-de-France, et notamment dans le secteur Paris Centre.

Consultez la brochure [\\* Tout savoir sur le schéma directeur de la région Île-de-France \\*](#)

RECHERCHER →

## FILTRES DE RECHERCHE

Filtrer par date de publication :



**île de France**  
OBJECTIF 2040

**PARTICIPEZ  
À L'ENQUÊTE  
PUBLIQUE**

sur le Schéma directeur de la région  
Île-de-France - Environnemental

**DU 1<sup>er</sup> FÉVRIER AU 16 MARS 2024**

Enquête publique sur le  
schéma directeur de la  
région Île-de-France-  
Environnemental

---

Participez à l'enquête publique du  
1er février au 16 mars 2024

## Participez à l'avenir de l'Île-de-France : Enquête Publique sur le SDRIF- Environnemental

La région Île-de-France se tourne vers l'avenir avec la révision du Schéma Directeur de la région Île-de-France.

Île-de-France - Environnemental  
(SDRIF-E)

DU 1<sup>er</sup> FÉVRIER AU 16 MARS 2024

- **Consultez** le dossier sur le projet du SDRIF-E
- **Rencontrez** la commission d'enquête dans + de 160 lieux
- **Donnez votre avis**

Mobilité,  
logement,  
industrialisation,

 Date(s) et horaires  
Du 1er février au 16 mars 2024

 Lieu  
Île-de-France

 Tarif(s)  
Gratuit

### Participez à l'enquête publique sur le schéma directeur de la région Île-de-France - Environnemental



La région Île-de-France se tourne vers l'avenir avec la révision tant attendue du Schéma Directeur de la région Île-de-France, cette fois sous une perspective environnementale. Du 1er février au 16 mars 2024, votre voix compte dans la construction de ce projet ambitieux qui façonnera notre cadre de vie jusqu'en 2040.

#### Qu'est-ce que le SDRIF-E ?

Le SDRIF-E exprime une vision audacieuse pour l'Île-de-France en 2040. Il s'articule autour de trois composantes essentielles : le projet d'aménagement régional, les orientations réglementaires et l'évaluation environnementale. Ce schéma vise à créer une région sobre en consommation de ressources, polycentrique et résiliente face aux défis climatiques et économiques. Les orientations réglementaires définissent les normes pour les collectivités, tandis que l'évaluation environnementale analyse les impacts du SDRIF-E sur l'environnement.

#### Un SDRIF-Environnemental pensé pour l'avenir

Issu d'une révision initiée en novembre 2021, le SDRIF-Environnemental (SDRIF-E) est le fruit d'une concertation d'une envergure inédite. Plus de 12 000 contributions de Franciliens, 2 000 participants à des ateliers Objectif 2040, 9 réunions publiques, et bien d'autres rencontres ont façonné ce projet, garantissant une représentativité sans précédent.

#### Les ambitions du SDRIF-E

Ce schéma directeur s'articule autour de 5 priorités :

1. Un environnement préservé pour le bien-être des Franciliens
2. Une gestion stratégique des ressources franciliennes : sobriété, circularité, proximité
3. Vivre et habiter en Île-de-France : des cadres de vie désirables et des parcours de vie facilités
4. Conforter une économie compétitive et souveraine engagée dans les grandes transitions
5. Améliorer la mobilité des Franciliens

## VIVRE À CLAYE

SANTÉ

ENFANCE JEUNESSE

SOCIAL ET SOLIDARITÉ

SÉCURITÉ

TRANSPORTS

ENVIRONNEMENT ET PROPRIÉTÉ

**URBANISME**

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

PLU actuel

Zone d'accélération des énergies renouvelables

Renseignements cadastraux

Les démarches et autorisations d'urbanisme

**Les enquêtes publiques**

Travaux sur ERP (Établissement Recevant du Public)

RÉGLEMENTATIONS

# LES ENQUÊTES PUBLIQUES

## LES ENQUÊTES PUBLIQUES

Prévue par le Code de l'environnement, les enquêtes publiques permettent d'assurer l'information du public et sa participation à la procédure d'élaboration d'un projet.

À l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur ou la commission d'enquête chargé de son bon déroulement, doivent rédiger un rapport incluant une synthèse des observations des citoyens ainsi que leurs avis sur le document.

Les rapports d'enquêtes publiques sont rendus publics et les avis peuvent engendrer des évolutions des projets avant leur approbation.

La durée et les modalités de participation sont définies au cas par cas en fonction de l'objet de l'enquête.

**1<sup>ER</sup> FEVRIER 2024 - 16 MARS 2024 : Enquête publique relative à l'élaboration du Schéma Directeur Régionale de l'Île de France, dit Environnemental (S.D.R.I.F. - E.)**

**Permanence du commissaire enquêteur au centre administratif de Claye-Souilly le vendredi 9 février 2024 de 13h30 à 16h30.**

Le Schéma Directeur de la Région Île de France, dit Environnemental (S.D.R.I.F.-E.) est un document établi par le conseil régional et qui définit les grands axes de l'aménagement du territoire de l'Île de France jusqu'en 2040.

Ses orientations s'imposent à la communauté d'agglomération lors de l'élaboration du schéma de cohérence territoriale et à la commune lors de la réalisation de son plan local d'urbanisme. La commune ne peut prendre de décisions contraires aux objectifs fixés par le S.D.R.I.F.



SORTIR À MELUN



COMMERCES



DÉMARCHES  
ADMINISTRATIVES



TRAVAUX



MARCHÉS PUBLICS



ESPACE CITOYEN

Actualités > [Donnez votre avis sur le Sdrif-E](#)



## Donnez votre avis sur le Sdrif-E

**Le nouveau Schéma directeur de la Région Île-de-France Environnemental, arrêté le 12 juillet 2023 par le Conseil régional, est soumis à enquête publique. Celle-ci sera ouverte du 1er février au 16 mars 2024, pour une durée de 45 jours consécutifs.**

La Région Île-de-France organise du 1er février au 16 mars 2024 l'enquête publique du SDRIF-Environnemental, le schéma directeur régional qui organise l'utilisation du sol et la protection de l'environnement en Île-de-France.

Après avoir largement concerté les Franciliens, les associations, les professionnels et les collectivités pour élaborer le projet de SDRIF-E, la Région souhaite recueillir les avis de chacun sur cette première version.

Mobilité, logement, transition écologique, réindustrialisation : tous ces sujets vous concernent pour aménager l'Île-de-France de 2040. Un commissaire enquêteur viendra pour recueillir les observations et propositions des franciliens dans 160 villes en Ile-de-France.

**À Melun, il sera présent le vendredi 2 février, de 14h à 17h, et le vendredi 8 mars, de 9h à 12h, à l'Hôtel de Ville, bâtiment des Services Techniques (RDC) à l'accueil du service urbanisme, 14 rue Paul Doumer.**

Pour consulter le dossier et donner votre avis en ligne : rendez-vous sur la plateforme [registre-numerique.fr/sdrif-e](https://registre-numerique.fr/sdrif-e)



Participez à l'enquête publique sur le nouveau Schéma directeur de la Région Île-de-France – Environnemental (SDRIF-E)

## Le SDRIF, c'est quoi ? /

Le schéma directeur de la Région Île-de-France, est le document de référence pour l'aménagement de l'Île-de-France afin d'encadrer la croissance urbaine, l'utilisation de l'espace et pour favoriser le rayonnement international de la région. L'objectif est de garantir un cadre de vie de qualité aux Parisiens.

## Un nouveau SDRIF, pourquoi ? /

À l'issue de la première COP Île-de-France, a été pris l'engagement d'emmener la région sur une trajectoire de sobriété foncière ambitieuse ce qui rend nécessaire la révision du SDRIF. Partant de ce constat, la Région a choisi d'élaborer un nouveau SDRIF à dimension environnementale, il prend la dénomination de SDRIF-E. Il constituera, une fois définitivement adapté, le document de référence pour l'aménagement de l'Île-de-France et la planification stratégique du territoire.

## Quel impact pour notre territoire ? /

Le SDRIF-E permet d'établir de grandes orientations dont les collectivités territoriales doivent tenir compte. Ce projet d'aménagement fixera le cadre de vie des 12 millions de Parisiens à l'horizon 2040 (disponibilité des espaces verts, création de bassins de vie, mises en place de pistes cyclables, l'accueil de nouveaux Parisiens et l'offre de logements). Les documents locaux (schéma de cohérence territoriale, plans locaux d'urbanisme) doivent être compatibles avec les orientations du SDRIF-E.

## Comment participer à l'enquête publique ? /

Cette enquête publique a pour objet d'assurer l'information et la participation du public ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers. Les observations et propositions parvenues pendant le débat de l'enquête seront prises en considération par la Région Île-de-France.

À Mitry-Mory, le dossier peut être consulté à la mairie, 11 rue Paul Vaillant-Couturier. Un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations et propositions écrites, mercredi 21 février, de 13h30 à 16h30.



AFFICHÉ  
LE 08.12.2023.

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de la commune se réunira

Le 14 décembre 2023 à 20 heures

Espace Horizon

### ORDRE DU JOUR

1. Dérogations dominicales proposées pour les commerces de détail au titre de l'année 2024
2. Délégation du service public du marché alimentaire – choix du concessionnaire et du contrat de concession
3. Délégation du service public d'assainissement – choix du concessionnaire et du contrat de concession
4. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable – exercice 2022
5. Contrat de concession pour la distribution publique en gaz sur le territoire d'Ozoir-la-Ferrière
6. Installation de deux caméras de vidéo protection en visionnage des plaques d'immatriculations
7. Passage de la gestion en flux des droits de réservation des logements locatifs sociaux
8. Créances éteintes et admissions en non-valeur 2023 – budget principal
9. Subventions complémentaire et exceptionnelle 2023 au centre communal d'action sociale (CCAS)
10. Année 2023 – budget principale – décision modificative n°3
11. Année 2023 – budget annexe assainissement – décision modificative n°3
12. Subvention 2023 au budget annexe résidence des personnes âgées – RPA
13. Subvention 2023 au budget annexe locations de salles et spectacles
14. Adoption du référentiel budgétaire et comptable M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2024
15. Engagement financier préalable au vote du budget primitif 2024 – autorisation de dépenses d'investissement – budget principal et budgets annexes – assainissement, résidence personnes âgées et locations de salles et spectacles
16. Avances sur subvention 2024 aux associations et au CCAS
17. Convention constitutive d'un groupement de commandes entre la ville d'Ozoir-la-Ferrière et la CCAS d'Ozoir-la-Ferrière pour la passation de marchés de restauration collective
18. Fixation du coût de la scolarisation d'un élève
19. Concours de nouvelles
20. Indemnité d'astreinte du personnel municipal
21. Mise à jour du tableau des emplois et des effectifs
22. Création d'un emploi permanent de directeur des systèmes d'information à temps complet
23. Avis sur le projet de schéma directeur de la région Ile-de-France (SDRIF-E) arrêté le 12 juillet 2023
24. Compte rendu des pouvoirs délégués

Fait à Ozoir-la-Ferrière le 8 décembre 2023

Le Maire,  
Jean-François ONETO.



## ENQUETE PUBLIQUE REGIONALE

Publié le 25 janvier 2024

### La Région Île-de-France organise du 1er février au 16 mars 2024 l'enquête publique du SDRIF-Environnemental, le schéma directeur régional qui organise l'utilisation du sol et la protection de l'environnement en Île-de-France.

Après avoir largement concerté les Franciliens, les associations, les professionnels et les collectivités pour élaborer le projet de SDRIF-E, la Région souhaite recueillir les avis de chacun sur cette première version.

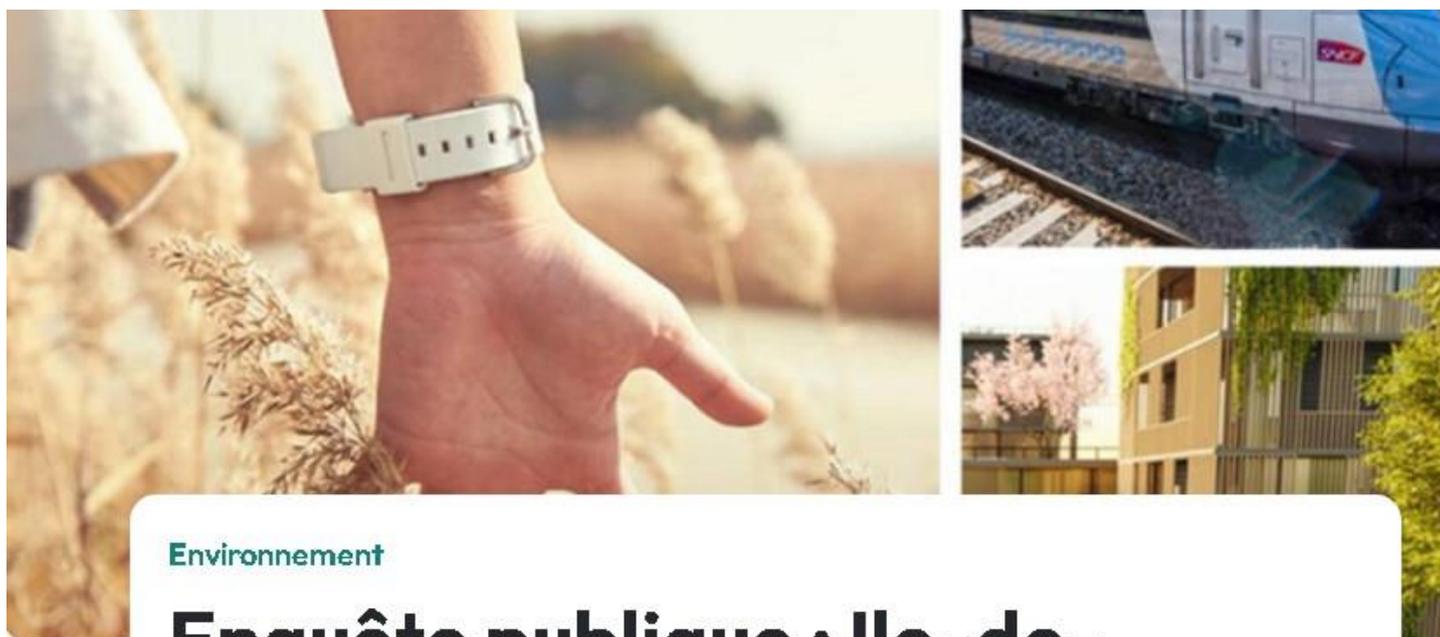
Mobilité, logement, transition écologique, réindustrialisation : tous ces sujets vous concernent pour aménager l'Île-de-France de 2040.

Des commissaires enquêteurs viendront pour recueillir les observations et propositions des franciliens dans 160 villes en Île-de-France.



Pour connaître la ville la plus proche de chez vous et le jour de présence du commissaire enquêteur, consulter le dossier et donner votre avis en ligne : rendez-vous sur la plateforme <https://www.registre-numerique.fr/sdrif-e> 

Une permanence se tiendra le vendredi 16 février 2024 de 9h à 12h au sein de notre mairie en présence de M. Jean-Luc BOISGONTIER, membre de la commission d'enquête, désignée par le Tribunal administratif de Montreuil.



## Environnement

# Enquête publique : Ile-de-France, objectif 2040

Les habitants de Savigny ont la parole, comme toute la Seine-et-Marne, et sont amenés à s'exprimer sur le Schéma directeur de la Région Île-de-France Environnemental (SDRIF-E) jusqu'au 16 mars.

Modifié le 26/02/2024

L'objectif du SDRIF-E est d'encadrer la croissance urbaine, l'utilisation de l'espace et la préservation des zones rurales et naturelles, de déterminer la localisation des grandes infrastructures de transports et des grands équipements et de favoriser le rayonnement international de la région.

L'enquête publique, selon le Code de l'environnement, a pour mission d'"assurer l'information et la participation du public ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers lors de l'élaboration des décisions susceptibles d'affecter l'environnement".

Participez à l'enquête publique ici : <https://www.registre-numerique.fr/sdrif-e>

[← Retour à la liste des actualités](#)

## SDRIF -E - Commissaire-enquêteur

**Samedi 9 mars - 8h30**

---

En mars 2022, La Région Île-de-France a lancé la révision de son Schéma directeur environnemental (SDRIF-E), qui détermine l'aménagement du territoire pour les 12 millions de Franciliens qui y vivent d'ici à 2040. Cette démarche se fait sur la base d'une large concertation et en mettant l'accent sur les problématiques environnementales.



### Dès le 1er février, participez à l'enquête publique !

L'enquête publique sur le projet de SDRIF-E se déroulera du jeudi 1er février 2024 à 9h jusqu'au samedi 16 mars 2024 à 12 heures, dans près de 160 communes lieux d'enquête correspondant aux chefs-lieux de cantons franciliens et aux arrondissements parisiens.

**Un commissaire enquêteur sera présent lors d'une permanence le samedi 9 mars de 8h30 à 12h en Mairie.**

---



## ENQUÊTE PUBLIQUE | LE NOUVEAU SCHÉMA DIRECTEUR DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE - ENVIRONNEMENTAL (SDRIF-E)

ACCUEIL > ACTUALITÉS > ENVIRONNEMENT >

ENQUÊTE PUBLIQUE | LE NOUVEAU SCHÉMA DIRECTEUR DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE - ENVIRONNEMENTAL (SDRIF-E)



Élaboré il y a plus de 10 ans, le précédent schéma de planification ne permettait plus d'accompagner les grandes mutations que nous imposent les bouleversements de notre siècle tels que le changement climatique, la désindustrialisation ou encore les fractures sociales et territoriales.

Publié le 30 janvier 2024

### L'objectif ?

Garantir un cadre de vie de qualité aux Franciliens dans un environnement préservé à l'horizon 2040. Le Conseil régional a décidé de le réviser par anticipation, pour élaborer un nouveau cadre : le SDRIF-Environnemental (SDRIF-E).

### Dès le 1er février 2024, participez à l'enquête publique !

Après avoir largement concerté les Franciliens, les associations, les professionnels et les collectivités pour élaborer le projet de SDRIF-E, la Région souhaite recueillir les avis de chacun sur cinq priorités pour aménager l'Île-de-France de 2040 :

1. Un environnement protégé pour le mieux-être des Franciliens,
2. Une gestion stratégique des ressources franciliennes : sobriété, circuit court et proximité,
3. Vivre et habiter en Île-de-France : des cadres de vie désirables et des parcours de vie facilités,
4. Conforter une économie compétitive et souveraine engagée dans les grandes transitions
5. Améliorer la mobilité des Franciliens grâce à des modes de transport robustes, décarbonés et de proximité.

L'enquête publique sur le projet de SDRIF-E se déroulera du jeudi 1er février 2024 à 9h jusqu'au samedi 16 mars 2024 à 12 heures, dans près de 160 communes lieux d'enquête correspondant aux chefs-lieux de cantons franciliens et aux arrondissements parisiens.

► [Toutes les infos sur l'enquête publique](#)

[>> Je participe <<](#)

### Le SDRIF-E, qu'est-ce que c'est ?

## Yvelines : Maurepas

### ENQUÊTE PUBLIQUE DU SDRIF-ENVIRONNEMENTAL

La Région Île-de-France organise du 1<sup>er</sup> février au 16 mars 2024 l'enquête publique du SDRIF-Environnemental, le schéma directeur régional qui organise l'utilisation du sol et la protection de l'environnement en Île-de-France.

**îledeFrance**  
OBJECTIF 2040

# PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

sur le Schéma directeur de la région  
Île-de-France - Environnemental

**DU 1<sup>er</sup> FÉVRIER AU 16 MARS 2024**

- Consultez le dossier d'enquête publique du SDRIF-E
- Rencontrez la commission d'enquête publique dans + de 160 lieux
- Donnez votre avis sur la plateforme dédiée en ligne

Toutes les informations sur:  
[www.registre-numerique.fr/sdrif-e](http://www.registre-numerique.fr/sdrif-e)  
ou en scannant le QR code:

Mobilité, logement, réindustrialisation, énergies vertes, aménagement durable: votre avis compte pour l'avenir de la région

**Région**  
**îledeFrance**

Après avoir largement concerté les Franciliens, les associations, les professionnels et les collectivités pour élaborer le projet de SDRIF-E (Schéma Directeur de la Région Île-de-France Environnemental), la Région souhaite recueillir les avis de chacun sur cette première version.

Mobilité, logement, transition écologique, réindustrialisation : tous ces sujets vous concernent pour aménager l'Île-de-France de 2040.

Des commissaires enquêteurs viendront pour recueillir les observations et propositions des franciliens dans 160 villes en Île-de-France.

À Maurepas, le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public, sans rendez-vous pour recevoir les observations lors de deux permanences installées au sein de l'Hôtel de Ville. La première le vendredi 9 février de 9h00 à 12h00, la seconde le mercredi 21 février, de 14h00 à 17h00.

Pour en savoir plus sur les permanences, consulter le dossier et donner votre avis en ligne : rendez-vous sur la plateforme [registre-numerique.fr/sdrif-e](http://registre-numerique.fr/sdrif-e).

Pour tout savoir sur le SDRIF-E, consultez la brochure [ici](#)



URBANISME

## Enquête publique : donnez votre avis sur le schéma directeur régional

Du 1er février au 16 mars, la Région Île-de-France organise l'enquête publique du SDRIF-Environnemental, le schéma directeur régional qui organise l'utilisation du sol et la protection de l'environnement en Île-de-France.

Publié le 01 février 2024

Mobilité, logement, transition écologique, réindustrialisation : tous ces sujets vous concernent pour aménager l'Île-de-France de 2040 et la Région souhaite recueillir votre avis. Pour cela, vous pouvez consulter et donner votre avis en ligne ou venir à la rencontre du commissaire enquêteur qui sera à votre disposition, le 11 mars, à la direction de l'urbanisme de la Ville.

- Du jeudi 1<sup>er</sup> février au samedi 16 mars
- Retrouvez l'enquête sur [registre-numerique.fr/sdrif-e](https://registre-numerique.fr/sdrif-e) ↗
- Rencontrez le commissaire enquêteur le lundi 11 mars, de 16h30 à 19h30, à la direction de l'urbanisme, 2 rue de la République.

# Île de France

## OBJECTIF 2040

**La Région Île-de-France organise du 1er février au 16 mars 2024 l'[enquête publique du SDRIF-Environnemental](#), le schéma directeur régional qui organise l'utilisation du sol et la protection de l'environnement en Île-de-France.**

Après avoir largement concerté les Franciliens, les associations, les professionnels et les collectivités pour élaborer le projet de SDRIF-E, la Région souhaite recueillir les avis de chacun sur cette première version.

Mobilité, logement, transition écologique, réindustrialisation : tous ces sujets vous concernent pour aménager l'Île-de-France de 2040.

- [Registre numérique de l'enquête publique](#)

Un commissaire enquêteur sera présent en mairie de Poissy pour recueillir les observations et propositions des habitants :

- Mercredi 14 février de 14h à 17h
- Samedi 2 mars de 9h à 12h

# PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

sur le Schéma directeur de la région  
Île-de-France - Environnemental

**DU 1<sup>er</sup> FÉVRIER AU 16 MARS 2024**

île de France  
OBJECTIF 2040

Région  
île de France



Enquêtes publiques

Localiser

Du 1 février 2024 au 16 mars 2024

Enquête publique du SDRIF-Environnemental

La Région Île-de-France organise du 1er février au 16 mars 2024 l'enquête publique du SDRIF-Environnemental, le schéma directeur régional qui organise l'utilisation du sol et la protection de l'environnement en Île-de-France.

Après avoir largement concerté les Franciliens, les associations, les professionnels et les collectivités pour élaborer le projet de SDRIF-E, la Région souhaite recueillir les avis de chacun sur cette première version.

Mobilité, logement, transition écologique, réindustrialisation : tous ces sujets vous concernent pour aménager l'Île-de-France de 2040.

Des commissaires enquêteurs vont recueillir les observations et propositions des franciliens dans 160 villes en Île-de-France, dont Rambouillet.

Pour connaître le jour de présence du commissaire enquêteur, consulter le dossier et donner votre avis en ligne : rendez-vous sur [www.registre-numerique.fr/sdrif-e](http://www.registre-numerique.fr/sdrif-e)

Pour plus d'informations sur la démarche, vous pouvez télécharger la brochure d'informations

## ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE SCHÉMA DIRECTEUR DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE – ENVIRONNEMENTAL (SDRIF-E)

La présente enquête publique porte sur le projet de schéma directeur de la Région Île-de-France, le SDRIF-E arrêté en Conseil Régional le 12 juillet 2023. Elle a pour objet d'informer le public sur le contenu du projet de nouveau schéma et de lui permettre de s'exprimer sur les objectifs et les orientations de ce document stratégique d'aménagement et de planification de l'ensemble du territoire de l'Île-de-France à horizon 2040.



La Région Île-de-France organise du 1<sup>er</sup> février au 16 mars 2024 l'enquête publique du SDRIF-Environnemental, le schéma directeur régional qui organise l'utilisation du sol et la protection de l'environnement en Île-de-France.

Après avoir largement concerté les Franciliens, les associations, les professionnels et les collectivités pour élaborer le projet de SDRIF-E, la Région souhaite recueillir les avis de chacun sur cette première version.

Mobilité, logement, transition écologique, réindustrialisation : tous ces sujets vous concernent pour aménager l'Île-de-France de 2040.

Des commissaires enquêteurs viendront pour recueillir les observations et propositions des franciliens dans 160 villes en Île-de-France.

Pour connaître le jour de présence du commissaire enquêteur, consulter le dossier et donner votre avis en ligne : rendez-vous sur la plateforme : [www.registre-numerique.fr/sdrif-e](http://www.registre-numerique.fr/sdrif-e)



## Du 1er février au 16 mars 2024, la Région Île-de-France recueille vos avis !

La Région Île-de-France organise du 1er février à partir de 9h au 16 mars jusqu'à 12h, l'enquête publique du SDRIF-Environnemental, le schéma directeur régional qui organise l'utilisation du sol et la protection de l'environnement en Île-de-France.

Après avoir largement concerté les Franciliens, les associations, les professionnels et les collectivités pour élaborer le projet de SDRIF-E, la Région souhaite recueillir les avis de chacun sur cette première version.

Mobilité, logement, transition écologique, réindustrialisation : tous ces sujets vous concernent pour aménager l'Île-de-France de 2040.

Des commissaires enquêteurs viendront pour recueillir les observations et propositions des franciliens dans 160 villes en Ile-de-France.

### **À Saint-Germain-en-Laye, la permanence aura lieu au centre administratif :**

-  Vendredi 9 février de 14h à 17h
-  Samedi 9 mars de 9h à 12h

Pour connaître la ville la plus proche de chez vous et le jour de présence du commissaire enquêteur, consulter le dossier et donner votre avis en ligne : rendez-vous sur la plateforme [registre-numerique.fr/sdrif-e](https://registre-numerique.fr/sdrif-e)

---



Du 1er février au 16 mars 2024, vous êtes invités à participer à l'enquête publique sur le schéma directeur de la région Île-de-France – Environnemental (SDRIF-E).

Deux permanences, en présence du commissaire enquêteur, sont organisées de 9h à 12h en mairie les :

- >> Vendredi 9 février
- >> Samedi 9 mars

Un registre sera mis à disposition pour recueillir vos observations, aux heures d'ouverture de la mairie.

Si vous n'êtes pas en mesure de vous déplacer, vous pouvez déposer vos remarques de manière dématérialisée sur le **Registre Numérique** ouvert à l'adresse suivante : [www.registre-numerique.fr/sdrif-e](http://www.registre-numerique.fr/sdrif-e)

Charte de bonne conduite





## Enquête publique relative au Schéma Directeur de la Région Ile-de-France environnemental (SDRIF-E)

Du 1er février au 16 mars 2024

Partager

L'enquête publique portant sur le schéma directeur de la région Ile-de-France environnemental (SDRIF-E) est organisée du mercredi 1er février 2024 au samedi 16 mars 2024 inclus. D'une durée de 45 jours, le dossier est consultable à la Direction de l'Urbanisme de la Mairie de Versailles.

Le dossier est consultable aux horaires d'ouverture du public, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h. Il est également consultable sur le lien numérique à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/sdrif-e>

Le public peut déposer ses contributions :

- sur le registre d'enquête publique disponible à l'accueil du service Urbanisme de la Ville
- par voie électronique à l'adresse suivante : [sdrif-e@mail.registre-numerique.fr](mailto:sdrif-e@mail.registre-numerique.fr)

Le commissaire enquêteur se tient à disposition du public lors de ses permanences à la Mairie de Versailles, salle Guynemer, aux dates et horaires suivants :

- Jeudi 22 février de 9h à 12h, salle Guynemer
- Mercredi 13 mars de 14h à 17h, salle Guynemer

Retrouvez l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique en cliquant ici

Retrouvez l'avis d'enquête publique en cliquant ici

Consultez l'affiche de communication en cliquant ici

Essonne : Athis Mons

Enquête publique sur le SDRIF-E de la Région Île-de-France

**RE-DITES NON AU PONT !**



Madame, Monsieur,

Vous connaissez tous l'opposition ferme et déterminée de la Municipalité face au projet de création d'un pont routier entre notre commune et celle de Vigneux-sur-Seine, voulu par le président du Conseil départemental de l'Essonne, Monsieur François Durovray.

Les enquêtes publiques et études réalisées entre 2018 et 2020 ont toutes abouti à la même conclusion : nous répondons NON, à l'instar de nombreux habitants des deux rives. Construire une telle autoroute urbaine au cœur de lieux d'habitations ou zones naturelles n'a plus de sens.

Depuis 2020, pas un seul euro n'a été dépensé pour ce projet. Aussi, le contexte financier difficile que connaît le Conseil départemental ne permet pas de faire émerger ce projet.

Pourtant, ce sujet est aujourd'hui remis sur la table. La Région Île-de-France a récemment pris la décision d'arrêter une nouvelle version du Schéma Directeur de la Région Île-de-France Environnemental (SDRIF-E) lors de la séance du Conseil régional du 12 juillet 2023.

Ce document d'aménagement, qui vise à encadrer la croissance urbaine et la préservation des zones naturelles, a également pour but de déterminer la localisation des grandes infrastructures de transports et des grands équipements. Il inclut aujourd'hui la création d'un pont routier entre Athis-Mons et Vigneux-sur-Seine. Les quartiers de Mons et de la gare, sur le tracé de ce nouvel axe, sont donc particulièrement impactés par ce projet qui conduirait à la modification drastique de votre cadre de vie et à la destruction du Jardin Paul Jovet, par exemple.

J'ai donc souhaité vous interpeller sur ce sujet d'importance. La Région prépare actuellement l'enquête publique sur le projet de SDRIF-E, qui se tiendra du 1<sup>er</sup> février au 16 mars 2024. Ce processus offrira une opportunité essentielle pour recueillir vos observations avant l'adoption définitive prévue pour l'été prochain.

**Réunion publique : mardi 6 février à 20h**

Soulignons que, suite à votre mobilisation, grâce à l'association Athis Pont NON et aux efforts de la Municipalité, la Métropole du Grand Paris a récemment exclu tout franchissement routier sur la Seine entre Athis-Mons et Vigneux-sur-Seine dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).

Il est donc absolument nécessaire de participer à cette enquête pour dire que nous nous sommes toujours opposés fermement au pont routier et que nous continuerons à nous mobiliser contre ce projet. Vous pourrez le faire à partir du 1<sup>er</sup> février sur le site dédié à l'enquête publique ([www.registre-numerique.fr/sdrif-e](http://www.registre-numerique.fr/sdrif-e)), par mail ([sdrif-e@mail.registre-numerique.fr](mailto:sdrif-e@mail.registre-numerique.fr)) ou lors de la permanence du commissaire-enquêteur, qui aura lieu mercredi 6 mars de 14h à 17h au Site Lu (1, rue Lefèvre Utile - 91200 Athis-Mons). Vous pouvez aussi nous retourner la contribution ci-jointe.

En lien avec l'association Athis Pont NON, nous vous invitons à une réunion publique qui se tiendra :

**Le mardi 6 février à 20h**  
**À l'école maternelle Antoine de Saint-Exupéry**  
**24 rue de la Montagne de Mons - 91200 Athis-Mons**

En espérant vous y retrouver nombreux, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.



Jean-Jacques GROUSSEAU  
Maire d'Atthis-Mons  
Conseiller départemental



Vous avez la parole, **EXPRIMEZ-VOUS !**

En cochant cette case, je dis mon opposition au pont routier entre Vigneux-sur-Seine et Athis-Mons proposé dans le SDRIF-E.

# Enquête publique

# PARTICIPEZ

## SDRIF-Environnemental

LIEU

La Région Île-de-France organise du 1er février au 16 mars 2024 l'enquête publique du SDRIF-Environnemental.

Après avoir largement concerté les Franciliens, les associations, les professionnels et les collectivités pour élaborer le projet de SDRIF-E, la Région souhaite recueillir les avis de chacun sur cette première version.

**Mobilité, logement, transition écologique, réindustrialisation** : tous ces sujets vous concernent pour aménager l'Île-de-France de 2040.

Des commissaires enquêteurs viendront pour recueillir les observations et propositions des franciliens sur Draveil :

**Vendredi 01/03/2024 de 14h00 à 17h00**

**Maison du patrimoine et de la culture**

**5 place de la République**

Consultez la brochure "[Tout savoir sur le schéma directeur de la région Île-de-France - Environnemental](#) "

Essonne : Epinay sous Sénart

## Le Schéma directeur de la région Île-de-France – Environnemental (SDRIF-E)

La Région Île-de-France organise du 1er février au 16 mars 2024 l'enquête publique du SDRIF-Environnemental, le schéma directeur régional qui organise l'utilisation du sol et la protection de l'environnement en Île-de-France.

Après avoir largement concerté les Franciliens, les associations, les professionnels et les collectivités pour élaborer le projet de SDRIF-E, la Région souhaite recueillir les avis de chacun sur cette première version.

Mobilité, logement, transition écologique, réindustrialisation : tous ces sujets vous concernent pour aménager l'Île-de-France de 2040.

*Mardi 5 mars de 14h à 17h, un commissaire enquêteur sera présent à l'Hôtel de Ville pour recueillir les observations et propositions des habitants.*

îledeFrance  
OBJECTIF 2040

# PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

sur le Schéma directeur de la région  
Île-de-France - Environnemental

**DU 1<sup>er</sup> FÉVRIER AU 16 MARS 2024**

- **Consultez** le dossier d'enquête publique du SDRIF-E
- **Rencontrez** la commission d'enquête publique dans + de 160 lieux
- **Donnez votre avis** sur la plateforme dédiée en ligne

Toutes les informations sur :  
[www.registre-numerique.fr/sdrif-e](http://www.registre-numerique.fr/sdrif-e)  
ou en scannant le QR code :



Mobilité,  
logement,  
réindustrialisation,  
énergies vertes,  
aménagement durable :  
**vos avis comptent**  
pour l'avenir  
de la région



Développement durable

Grands projets

Urbanisme

Publié le 25 janvier 2024 à 11:41

# Avis d'enquête publique relative au projet de SDRIF-E

Par Arrêté N° 2023-553 de la Présidente de la Région Île-de-France, en date du 28 décembre 2023, il sera procédé à une enquête publique sur le projet de Schéma Directeur de la région Île-de-France – Environnemental (SDRIF-E) en cours d'élaboration.

Conformément aux dispositions des articles L. 123-1 et suivants, ainsi que R. 123-1 et suivants du Code de l'environnement, le SDRIF-E est un outil de planification du droit des sols et d'aménagement du territoire à l'échelle de la région. Il fait l'objet d'une évaluation environnementale et est élaboré à l'initiative et sous la responsabilité de la Présidente de la Région Île-de-France.

Les dispositions du SDRIF-E couvrent le périmètre de compétence de la Région Île-de-France, comprenant 1268 communes réparties dans 8 départements, dont la Ville de Paris, comprenant 12,21 millions d'habitants.

L'enquête publique aura lieu du jeudi 1er février 2024 à 9 heures et jusqu'au samedi 16 mars 2024 à 12 heures, pour une durée de 45 jours consécutifs.

[Consulter l'avis d'enquête publique](#)

[Plus d'infos sur le site de la Région Île-de-France](#)

**Du 1er février au 16 mars 2024, la Région Île-de-France organise l'enquête publique du SDRIF-Environnemental, le schéma directeur régional qui organise l'utilisation du sol et la protection de l'environnement en IDF.**

Après avoir largement concerté les Franciliens, les associations, les professionnels et les collectivités pour élaborer [le projet de SDRIF-E](#), la Région Ile-de-France souhaite recueillir les avis de chacun sur cette première version.

Mobilité, logement, transition écologique, réindustrialisation : tous ces sujets vous concernent pour aménager l'Île-de-France de 2040.

Des commissaires enquêteurs se déplaceront pour recueillir les observations et propositions des franciliens dans 160 villes en Ile-de-France.

Pour connaître la ville la plus proche de chez vous et le jour de présence du commissaire enquêteur, consulter le dossier et donner votre avis en ligne :

**rendez-vous sur la plateforme [registre-numerique.fr/sdrif-e](https://registre-numerique.fr/sdrif-e)**



The image shows a YouTube video player interface. At the top left is the Île-de-France logo. The video title is "Le SDRIF-Environnemental pour l'Île-de-France à l'horizon 2040". The video thumbnail depicts a lush green landscape with a river and trees. A red play button is centered over the thumbnail. Below the thumbnail is a blue box with white text: "EN ROUTE VERS UN SDRIF ENVIRONNEMENTAL POUR L'ÎLE-DE-FRANCE À L'HORIZON 2040". At the bottom left, there is a button that says "Regarder sur YouTube".

Essonne : Longjumeau

03  
Mars 2024  
**14h-17h**

Lieu : Salle Manouchian - Hôtel de ville

---

# SDRIF-Environnemental : Permanence du commissaire enquêteur

La Région Île-de-France organise du 1er février au 16 mars 2024 l'enquête publique du SDRIF-Environnemental, c'est à dire le schéma directeur régional qui organise l'utilisation du sol et la protection de l'environnement en Île-de-France. Mobilité, logement, transition écologique, réindustrialisation : tous ces sujets vous concernent pour aménager l'Île-de-France de 2040.

Des commissaires enquêteurs viendront pour recueillir les observations et propositions des franciliens dans 160 villes en Ile-de-France, dont Longjumeau.

**La permanence du commissaire enquêteur aura lieu à la Salle Manouchian le 4 mars 2024 de 14h à 17h.**

**[Participez à la consultation](#)**

La Région Île-de-France organise du 1<sup>er</sup> février au 16 mars 2024 l'enquête publique du SDRIF-Environnemental, le schéma directeur régional qui organise l'utilisation du sol et la protection de l'environnement en Île-de-France.



Après avoir largement concerté les Franciliens, les associations, les professionnels et les collectivités pour élaborer le projet de SDRIF-E, la Région souhaite recueillir les avis de chacun sur cette première version.

Mobilité, logement, transition écologique, réindustrialisation : tous ces sujets vous concernent pour aménager l'Île-de-France de 2040.

Des commissaires enquêteurs viendront pour recueillir les observations et propositions des franciliens dans 160 villes en Ile-de-France.

Toutes les informations en cliquant [ici](#).

## Enquête publique du SDRIF-Environnemental 2024

La Région Île-de-France organise du 1er février au 16 mars 2024 l'enquête publique du SDRIF-Environnemental, le schéma directeur régional qui organise l'utilisation du sol et la protection de l'environnement en Île-de-France.



Cliquez sur l'image pour télécharger la brochure

Après avoir largement concerté les Franciliens, les associations, les professionnels et les collectivités pour élaborer le projet de SDRIF-E, la Région souhaite recueillir les avis de chacun sur cette première version.

Mobilité, logement, transition écologique, réindustrialisation : tous ces sujets vous concernent pour aménager l'Île-de-France de 2040.

Des commissaires enquêteurs viendront pour recueillir les observations et propositions des franciliens dans 160 villes en Île-de-France.

### Je télécharge...

➤ ARRETE N°2023-553  
PRESCRIVANT L'OUVERTURE ET  
L'ORGANISATION DE  
L'ENQUETE PUBLIQUE  
PORTANT SUR LE SDRIF

## FILTRE DE RÉSULTATS

### Par types de contenus

> [Pages](#) (1)

### Par rubrique

> [Citoyenne](#) (1)

### Par date de création

de (jj/mm/aaaa)

jj/mm/aaaa



à (jj/mm/aaaa)

jj/mm/aaaa



Filtrer Par Date

Résultats 1 à 1 sur 1 au total

Pages

Pertinence:  100%

## Expressions politiques

2040 ? Une enquête publique sur le projet de Schéma directeur de la région IDF Environnemental (SDRIF-E) est ouverte à tous jusqu'au 16 mars. Véritable projet de société pour notre territoire, il définit [...] conseils de quartier pour associer et impliquer les Palaisiens. [https://www.registre-numerique.fr/sdrif-e/documents RV à 10h le 09/03 salle des Champs Frétauts. pepspalaiseau.com YVES MARIgnac, NON INSCRIT \[...\] février dernier était présenté en conseil municipal l'avis favorable de Palaiseau sur le projet de SDRIF-E, le document de planification qui définit à l'échelle régionale la politique en matière d'aménagement](https://www.registre-numerique.fr/sdrif-e/documents RV à 10h le 09/03 salle des Champs Frétauts. pepspalaiseau.com YVES MARIgnac, NON INSCRIT [...] février dernier était présenté en conseil municipal l'avis favorable de Palaiseau sur le projet de SDRIF-E, le document de planification qui définit à l'échelle régionale la politique en matière d'aménagement)

Essonne : Vigneux sur Seine

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE SCHEMA DIRECTEUR DE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE – ENVIRONNEMENTAL (SDRIF-E)

**Mobilité, logement, réindustrialisation, énergies vertes, aménagement durable : votre avis compte pour l'avenir de la région : Participez à l'enquête publique sur le Schéma directeur de la région Île-de-France – Environnemental du 1<sup>er</sup> février au 16 mars 2024 inclus**

Le dossier d'enquête ainsi que le registre pour donner votre avis sont disponibles au service urbanisme – mairie annexe 13 rue Henri rossignol-Vigneux-sur-Seine du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 (Contact Service Urbanisme : Mme Sylvie DIE – 01 69 83 56 30)

**Permanence du commissaire-enquêteur mardi 5 mars 2024 de 14h00 à 17h00** au service urbanisme – mairie annexe 13 rue Henri-Rossignol – Vigneux-sur-Seine

## Une grande réunion publique

Participez à la réunion publique organisée par la commission d'enquête pour poser toutes vos questions sur le projet de SDRIF-E.

Pour cela, rendez-vous le jeudi 29 février 2024 de 19h30 à 22h30 au Forum des Images : 2, rue du Cinéma – 75001 Paris.



**RÉUNION PUBLIQUE  
D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES  
AVEC LA COMMISSION D'ENQUÊTE  
ET LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE**

**le 29 février à 19 h 30**

Forum des Images  
2 rue du Cinéma 75001 Paris  
(Station Châtelet-les-Halles)

**île de France**  
OBJECTIF 2040

**Région**  
**île de France**

RECHERCHE

Affichage des résultats 1 à 1 sur 1 au total

## FILTRES DE RÉSULTATS

### Par type de contenus

> Actualités (1)

### Par date de publication

#### Date de début (Obligatoire)

jj/mm/aaaa



#### Date de fin (Obligatoire)

jj/mm/aaaa



## ENVIRONNEMENT

Pertinence  100%

### Enquête publique région Ile-de-France

Du 1er février au 16 mars, la région Île-de-France vous invite à participer à l'enquête publique réalisée autour de son nouveau schéma directeur environnemental (**SDRIF-E**).

# Enquête publique sur le schéma directeur de la Région Île-de-France



La Région Île-de-France organise du 1er février au 16 mars 2024 l'enquête publique du SDRIF-Environnemental, le schéma directeur régional qui organise l'utilisation du sol et la protection de l'environnement en Île-de-France.

Il couvre les sujets suivants : mobilité, logement, transition écologique, réindustrialisation.

Après avoir concerté les Franciliens, les associations, les professionnels et les collectivités pour élaborer le projet de SDRIF-E, la Région souhaite recueillir les avis de chacun sur cette première version.

L'enquête est ouverte du jeudi 1er février à 9h au samedi 16 mars 2024 à 12h, pour une durée de 45 jours consécutifs dans 160 villes d'Île-de-France où des commissaires enquêteurs viendront pour recueillir les observations et propositions. Les lieux et dates sont communiqués sur le site du SDRIF-E : <https://www.registre-numerique.fr/sdrif-e>

Un commissaire enquêteur tiendra une permanence à Yerres le jeudi 20 février de 14h à 17h au Pôle Technique Municipal, 22 rue du Mont Griffon. Un exemplaire du dossier d'enquête publique au format papier, ainsi qu'un registre papier, seront disponibles en libre accès sur place.

Télécharger la brochure

Pour participer à l'enquête vous pouvez vous rendre sur le site <https://www.registre-numerique.fr/sdrif-e> ou scanner le QR Code.



île de France  
OBJECTIF 2040

PARTICIPEZ

# Schema directeur de la région Île-de-France

Dernière modification le 10/10/2016

Le Conseil régional a approuvé le projet de schéma directeur de la région Île-de-France, dit SDRIF 2013/2030, qui vise à simplifier l'aménagement urbain de la région pour les 15 prochaines années. Une enquête publique a eu lieu du 28 mars au 14 mai 2013. Les orientations du SDRIF sont de nature à fortement impacter la commune d'Antony, qui prend position contre ce projet. Un sujet clé pour l'avenir de la ville.

### Le SDRIF, c'est quoi ?

Selon le code de l'urbanisme, le Schéma directeur de la région Île-de-France (SDRIF) a pour objectif de maîtriser la croissance urbaine et démographique et l'utilisation de l'espace tout en garantissant le rayonnement international de cette région. Autrement dit, c'est un document d'aménagement urbain du territoire francilien à moyen terme, qui fixe les directives et s'impose aux communes et départements. Il précise les moyens à mettre en œuvre pour corriger les disparités spatiales, sociales et économiques, coordonner l'offre de déplacement et préserver les zones rurales et naturelles afin d'assurer les conditions d'un développement durable de la région. Le SDRIF détermine la localisation des moyens de transport, des équipements, des mesures de protection de l'environnement, etc.

### Que dit le SDRIF 2013/2030 ?

Le SDRIF 2013-2030 a été adopté par la région le 25 octobre dernier. Globalement, il a pour objectif clé la densification du cœur des villes, expliquant que d'ici 2030, 90% des Franciliens habiteront dans un rayon de deux km autour d'une gare, que la population va fortement augmenter (13,5 millions en 2030 contre 11,6 aujourd'hui). Il fait état de nombreux objectifs quantitatifs en termes de logements ou moyens de transports créés. L'objectif de logements créés annuellement est ainsi porté à 70 000 contre 60 000 dans le précédent SDRIF adopté en 2008. Les objectifs assignés au département des Hauts-de-Seine conduisent à multiplier par deux le nombre de logements neufs à construire. Dans les communes, le SDRIF demande une augmentation de 15% de la densité humaine à proximité des gares d'ici 2030, et de 15% des espaces bâtis, ce qui induit une densification des habitats. Pour les « espaces urbanisés à optimiser », l'augmentation sera de 10%. Il impose la construction de 30% de logements sociaux pour obtenir les subventions de la Région.

### Quelles conséquences pour Antony ?

La commune est située pour l'essentiel en « quartier à densifier à proximité d'une gare », à l'exception des secteurs au-delà de la coulée verte, en limite de Chalenay-Malabry et Verrières-le-Buisson, qui sont définis comme des « espaces urbanisés à optimiser ». Au vu du SDRIF, la densification de la ville est donc programmée : +15% du nombre de logements et de la superficie des espaces dédiés à l'habitat à l'horizon 2030. Pour réaliser cette densification, la Ville devrait via son Plan local d'urbanisme (PLU) focaliser l'augmentation des droits à construire autour des gares du RER et notamment des secteurs potentiellement desservis par plusieurs gares (centre-ville, Croix-de-Berry). Les hauteurs admises de construction devraient être augmentées, les règles d'emprises assouplies avec réduction des espaces verts des parcelles.

Cinq « secteurs à fort potentiel de densification » sont aussi ciblés par le SDRIF : La Fontaine et Sanofi Aventis, La Croix-de-Berry et les terrains de l'US Métro, Jean Zay et la résidence universitaire d'Antony, Le domaine de Tourvoie, Anlonypote autour de la gare du Grand Paris Express. La densification de ces cinq pôles n'est pas précisée dans le projet du SDRIF. Enfin, autre conséquence majeure : un réseau de transport en commun (type tramway) est projeté sur la RD920, sur l'ensemble du tronçon traversant Antony. Compte tenu de la largeur actuelle de l'espace public, cela conduirait à la suppression d'une voie de circulation dans chaque sens. Au vu de ces éléments, la Ville a émis un avis défavorable à l'avant-projet de SDRIF, tout comme le Conseil départemental des Hauts-de-Seine le 25 janvier 2013.

### Quelle est la suite des événements ?

Une enquête publique a eu lieu dans 28 communes d'Île de France. En raison de son importance démographique et de son bassin d'emplois, Antony a été choisie comme lieu d'enquête. Ensuite, un comité de pilotage débattit des ajustements apportés à l'avant-projet suite à l'enquête publique. Le projet sera ensuite adopté par le Conseil régional, avant d'être soumis au Conseil d'État, puis à une approbation par décret avant la fin de l'année. Compte tenu des règles de compatibilité entre le SDRIF et le PLU, la ville d'Antony disposera d'un délai de trois ans à compter de l'application du SDRIF pour modifier les dispositions de son PLU qui n'apparaissent pas compatibles avec les objectifs de densification inscrits dans le document régional.

Informez-vous !

L'ensemble des documents du SDRIF 2013/2030 sont consultables sur [www.enquetespubliques.iledefrance.fr](http://www.enquetespubliques.iledefrance.fr)



## PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE PUBLIQUE DU SDRIF-ENVIRONNEMENTAL



- ▶ Consultez le dossier d'enquête publique
- ▶ Rencontrez la commission d'enquête publique dans plus de 160 lieux en Île-de-France
- ▶ Donnez votre avis sur la plateforme dédiée en ligne

[www.registre-numerique.fr/sdrif-e](http://www.registre-numerique.fr/sdrif-e)

DU 1<sup>er</sup> FÉVRIER AU 16 MARS 2024



**Région Île-de-France**

2, rue Simone-Veil  
93400 Saint-Ouen  
Tél. : 01 53 85 53 85

[www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)

 **RegionIleDeFrance**

 **iledefrance**

 **iledefrance**



# Permanence enquête publique du SDRIF-E



Public : Adulte

PUBLIÉ LE 27/02/2024 – MIS À JOUR LE 20/12/2023



La Région Île-de-France organise du 1er février au 16 mars 2024 l'enquête publique du SDRIF-Environnemental, le schéma directeur régional qui organise l'utilisation du sol et la protection de l'environnement en Île-de-France.

Après avoir largement concerté les Franciliens, les associations, les professionnels et les collectivités pour élaborer le projet de SDRIF-E, la Région souhaite recueillir les avis de chacun sur cette première version.

Mobilité, logement, transition écologique, réindustrialisation : tous ces sujets vous concernent pour aménager l'Île-de-France de 2040.

Des commissaires enquêteurs viendront pour recueillir les observations et propositions des franciliens dans 160 villes en Île-de-France.

Pour connaître la ville la plus proche de chez vous et le jour de présence du commissaire enquêteur, consulter le dossier et donner votre avis en ligne : rendez-vous sur la plateforme [registre-numerique.fr/sdrif-e](https://registre-numerique.fr/sdrif-e). »

**À Châtillon, la permanence aura lieu au service urbanisme, 79 rue Pierre Semard, le 27/02 de 9h à 12h.**

## Pendant l'enquête publique, vous avez la parole près de chez vous...

Sur les registres papiers disponibles dans 159 mairies lieux d'enquête réparties dans toute l'Île-de-France,

### Le public peut consulter l'enquête publique à la direction de l'urbanisme, du commerce et du logement aux horaires suivants :

- Lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h00
- Mardi de 13h30 à 17h30,
- Jeudi de 8h30-12h00 - 13h30-17h30

Lors d'une permanence organisée par un des commissaires enquêteurs dans chacune de ces 159 mairies. La liste des lieux d'enquête et des permanences est disponible sur la [plateforme dédiée](#).

Un exemplaire du dossier d'enquête publique au format papier, ainsi qu'un registre papier y seront disponibles en libre accès pendant toute la durée de l'enquête, aux horaires habituels d'ouverture de chaque lieu.

À noter que les observations déposées peuvent être d'ordre général ou localisé, et peuvent être déposées dans le lieu de votre choix (et pas seulement dans votre canton de résidence).

### Le commissaire enquêteur tiendra 2 permanences à « Clamart et Vous » :

- Samedi 10/02 de 8h30-11h30,
- Mardi 05/03 de 14h00-17h00

## Réunion publique d'information et d'échanges avec la commission d'enquête et la Région Île-de-France

Participez à la réunion publique organisée par la commission d'enquête pour poser toutes vos questions sur le projet de SDRIF-E.

Pour cela, rendez-vous le jeudi 29 février 2024 de 19h30 à 22h30 au Forum des Images : 2, rue du Cinéma - 75001 Paris.

## Pendant l'enquête publique, vous avez la parole...Et à distance

Sur la [plateforme numérique dédiée à l'enquête publique](#), sur laquelle vous pouvez consulter le dossier d'enquête et déposer vos contributions :

- Par mail à l'adresse suivante : [sdrif-e@mail.registre-numerique.fr](mailto:sdrif-e@mail.registre-numerique.fr).
- Par courrier adressé à :  
Conseil régional d'Île-de-France  
Mission SDRIF-E, Pôle Logement, aménagement et transports,  
2, rue Simone Veil - 93400 Saint-Denis-sur-Seine.

ENQUÊTE PUBLIQUE

# Schéma Directeur de la Région Île-de-France (SDRIF-E)

Une enquête publique de 45 jours est prescrite du jeudi 1er février au samedi 16 mars 2024 inclus portant sur le projet de schéma directeur de la région Île-de-France environnemental (SDRIF-E).



Une enquête publique se tient jusqu'au samedi 16 mars sur le projet de schéma directeur de la région Île-de-France environnemental (SDRIF-E), un outil de planification du droit des sols et d'aménagement du territoire élaboré à l'initiative de la présidente de la Région. L'enquête, sous forme d'une évaluation environnementale, se déroule sur le périmètre de la Région Île-de-France qui comprend 12,21 millions d'habitants domiciliés dans 1 268 communes réparties dans 8 départements.

Les pièces du dossier d'enquête publique sont consultables en version papier, au siège de la Région et dans 158 lieux d'enquête dont Colombes, au Pôle Urbain situé au 42, rue de la Reine-Henriette de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi.

Une version numérique du dossier d'enquête publique est également disponible

- sur le site internet de la région Île-de-France : [www.iledefrance.fr/objectif2040](http://www.iledefrance.fr/objectif2040) - sur la plateforme dédiée à l'enquête publique et au registre numérique : [www.registre-numerique.fr/sdrif-e](http://www.registre-numerique.fr/sdrif-e)

Pendant toute la durée de l'enquête, toutes observations pourront être déposées par l'un des moyens suivants :

- sur un registre dématérialisé sécurisé : [www.registre-numerique.fr/sdrif-e](http://www.registre-numerique.fr/sdrif-e) - par écrit, sur les registres d'enquête - par courriel : [sdrif-e@mail.registre-numerique.fr](mailto:sdrif-e@mail.registre-numerique.fr) - par courrier postal adressé à M. le Président de la commission d'enquête, Mission SDRIF-E, Pôle logement, aménagement et transport, Conseil régional d'Île-de-France, 2 rue Simone-Veil, 93 400 Saint-Ouen sur-Seine

Un membre de la Commission d'enquête se tiendra à la disposition du public au Pôle Urbain de la Mairie de Colombes, 42 rue de la Reine Henriette, au service Planification urbaine et mobilités (l'héritage) pour recueillir vos observations écrites et orales jeudi 14 mars de 14h à 17h.

# ENQUÊTE PUBLIQUE DU SDRIF-ENVIRONNEMENTAL

CADRE DE VIE - 22/12/2023

L'enquête publique du SDRIF-Environnemental aura lieu du 1er février au 16 mars.



La Région Île-de-France organise du 1er février au 16 mars 2024 l'enquête publique du SDRIF-Environnemental, le schéma directeur régional qui organise l'utilisation du sol et la protection de l'environnement en Île-de-France.

Après avoir largement concerté les Franciliens, les associations, les professionnels et les collectivités pour élaborer le projet de SDRIF-E, la Région souhaite recueillir les avis de chacun sur cette première version.

Mobilité, logement, transition écologique, réindustrialisation : tous ces sujets vous concernent pour aménager l'Île-de-France de 2040.

Des commissaires enquêteurs viendront pour recueillir les observations et propositions des franciliens dans 160 villes en Île-de-France.

Pour connaître la ville la plus proche de chez vous et le jour de présence du commissaire enquêteur, consulter le dossier et donner votre avis en ligne : rendez-vous sur la plateforme [registre-numerique.fr/sdrif-e](https://registre-numerique.fr/sdrif-e)



île de France  
OBJECTIF 2040



## Enquête publique

Ouverte du 1er février au 16 mars 2024, l'enquête publique était l'occasion pour tous les Franciliens de s'exprimer sur le document qui façonnera l'Île-de-France à l'horizon 2040.

Organisée dans près de 160 communes lieux d'enquête, et de façon dématérialisée, l'enquête offre à chacun la possibilité de s'exprimer sur le futur de l'aménagement de la région.

► [Plus d'infos sur notre site](#)

► [D'autres infos sur le site de l'enquête publique](#)

### ☰ Sommaire

- 1 Le SDRIF-E c'est quoi ?
- 2 Enquête publique**
- 3 Un nouvel équilibre autour d'une région polycentrique
- 4 Une Île-de-France plus verte
- 5 Une Île-de-France connectée
- 6 Préserver le capital productif francilien
- 7 Une grande concertation en 3 phases
- 8 À télécharger
- 9 Les actualités du SDRIF-E





**DONNEZ VOTRE AVIS !** Le nouveau Schéma directeur de la [Région Ile-de-France](#) Environnemental, arrêté le 12 juillet 2023 par le Conseil régional, est soumis à enquête publique. Celle-ci sera ouverte **du 1er février au 16 mars 2024**, pour une durée de 45 jours consécutifs.

**Le SDRIF-E est un document qui :**

- Réglemente l'utilisation du sol et la protection de l'environnement en Île-de-France.
- Déterminera l'aménagement du territoire pour les 12 millions de Franciliens d'ici à 2040.

**Comment participer à l'enquête publique ?**

Épinay est une des villes qui accueillera cette enquête publique qui se tiendra dans l'accueil de l'Hôtel de Ville. Une permanence du commissaire enquêteur est prévue le jeudi 22 février en salle du conseil.

Un exemplaire du dossier d'enquête publique au format papier, ainsi qu'un registre papier y seront disponibles en libre accès pendant toute la durée de l'enquête, aux horaires habituels d'ouverture de chaque lieu.

Pour en savoir plus : [www.iledefrance.fr/toutes-les-actualites/sdrif-environnemental-participez-lenquete-publique-jusquau-16-mars-2024](http://www.iledefrance.fr/toutes-les-actualites/sdrif-environnemental-participez-lenquete-publique-jusquau-16-mars-2024)

## Seine Saint Denis : Montreuil

Le lundi 22 janvier 2024

**Le nouveau Schéma Directeur de la Région Île-de-France Environnemental (SDRIF-E), arrêté le 12 juillet 2023 par le Conseil régional, est soumis à enquête publique. Celle-ci sera ouverte du 1er février au 16 mars 2024, pour une durée de 45 jours consécutifs.**



En mars 2022, La Région Île-de-France a lancé la révision de son Schéma directeur environnemental (SDRIF-E), qui détermine l'aménagement du territoire pour les 12 millions de Franciliens qui y vivent d'ici à 2040. Cette démarche se fait sur la base d'une large concertation et en mettant l'accent sur les problématiques environnementales.

**Concrètement, le SDRIF-E a pour objectif :**

- D'encadrer la croissance urbaine, l'utilisation de l'espace et la préservation des zones rurales et naturelles,
- De déterminer la localisation des grandes infrastructures de transports et des grands équipements,
- De favoriser le rayonnement international de la région.

Prévue par le Code de l'environnement, l'enquête publique a pour objet d'assurer l'information et la participation du public ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers lors de l'élaboration des décisions susceptibles d'affecter l'environnement.

Mobilité, logement, réindustrialisation, énergies vertes, aménagement durable : **votre avis compte pour l'avenir de la région.**

[→ accéder à l'enquête publique ↗](#)

### À LIRE AUSSI

[Le SDRIF-E : Île-de-France objectif 2040](#)

### Permanences de la commission d'enquête

Les commissaires enquêteurs se tiennent à la disposition du public, sans rendez-vous, pour recevoir ses observations lors de 2 permanences organisées à Montreuil (*Tour Altaïs, 1 Place Aimé Césaire 93100 Montreuil*)

- Mercredi 14 Février 2024 de 14h30 à 17h30
- Mercredi 13 Mars 2024 de 14h30 à 17h30

## Tout savoir sur les modes de garde

Mardi 27 février, le service Petite Enfance de la Ville organise, à l'hôtel de ville, une réunion d'information collective sur les différents modes d'accueil des tout-petits. Les parents ou futurs parents pourront ainsi s'informer sur les formules existantes – crèches collectives, familiales, haltes-jeux, assistantes maternelles, accueil à domicile... – et les aides financières auxquelles ils peuvent prétendre. Avec la participation du Relais Petite Enfance, des directrices de crèches de la ville et de représentants de la Caisse d'allocations familiales.



### PRATIQUE

Mardi 27 février à 18h à l'hôtel de ville (salle des cérémonies).



## Enquête publique sur le « Sdrif-e »

Jusqu'au 16 mars, vous pouvez participer à l'enquête publique sur le « Schéma directeur de la région Île-de-France – Environnemental » (Sdrif-e). Ce document d'urbanisme est élaboré à l'échelle régionale pour réglementer l'utilisation du sol (extensions urbaines, localisation d'activités...), mais aussi les moyens de protection et de mise en valeur de l'environnement. Son élaboration, engagée en 2021, a déjà connu une première phase de concertation en 2022-2023, avec 12 000 contributions en ligne et 2 000 participants à des ateliers. Durant la phase d'enquête publique, vous pouvez apporter vos remarques sur la plateforme numérique dédiée, ou en rencontrant le commissaire enquêteur.



### PRATIQUE

**Permanences du commissaire enquêteur :**  
mardi 20 février et jeudi 14 mars de 14h30 à 17h à l'hôtel de ville. Contributions en ligne sur [registre-numerique.fr/sdrif-e](https://registre-numerique.fr/sdrif-e) ou en scannant ce QR code.



## BONNE NOUVELLE POUR LE PROLONGEMENT DE LA LIGNE 11



La mobilisation a payé ! Début janvier, la Région, le Département et l'État ont enfin signé le financement des études pour le prolongement de la ligne de métro n° 11, jusqu'à Noisy-Champs. Figurant dans le schéma initial du métro du Grand Paris Express en 2011, le projet de prolongement de cette ligne au-delà de Rosny-sous-Bois semblait enterré.

Depuis plusieurs années, les élus de Grand Paris Grand Est, dont les maires de Neuilly-sur-Marne et Noisy-le-Grand, et de nombreux habitants du territoire sollicités par pétition, ont demandé le respect par l'État de son engagement. En juin dernier, 5 000 personnes s'étaient rassemblées à Neuilly-sur-Marne pour réitérer cette demande.

## Le recensement se poursuit jusqu'au 24 février

Comme tous les ans, des agents recenseurs vont au contact des Noiséens concernés par le recensement de la population. Une démarche pilotée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) au niveau national, et assurée sur le terrain par les services municipaux. Cette année, 2 662 logements noiséens sont concernés. Les réponses au questionnaire sont anonymisées et permettent à la Ville et à ses partenaires d'affiner leurs politiques publiques en matière notamment de transport, de logements, de construction d'équipements.



### PLUS D'INFOS

[le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr)

En mairie : 01 45 92 75 18 ou 01 45 92 75 24.



La Région Île-de-France organise du 1er février au 16 mars 2024 l'enquête publique du SDRIF-Environnemental, le schéma directeur régional qui organise l'utilisation du sol et la protection de l'environnement en Île-de-France.

Après avoir largement concerté les Franciliens, les associations, les professionnels et les collectivités pour élaborer le projet de SDRIF-E, la Région souhaite recueillir les avis de chacun sur cette première version. Mobilité, logement, transition écologique, réindustrialisation : tous ces sujets vous concernent pour aménager l'Île-de-France de 2040.

Des commissaires enquêteurs viendront pour recueillir les observations et propositions des franciliens dans 160 villes en Île-de-France.

À Alfortville une permanence du commissaire enquêteur se tiendra au Centre Technique Municipal d'Alfortville sis 3 Rue du Capitaine Alfred Dreyfus le jeudi 1er février de 9h à 12h en salle 2.



# SDRIF-E : L'ENQUÊTE PUBLIQUE SE DÉROULERA DU 1ER FÉVRIER AU 16 MARS 2024

Le nouveau Schéma directeur de la Région Île-de-France Environnemental, arrêté le 12 juillet 2023 par le Conseil régional, est soumis à enquête publique. Celle-ci sera ouverte du 1er février au 16 mars 2024, pour une durée de 45 jours consécutifs.

En septembre 2022, la Région Île-de-France a lancé la révision de son schéma directeur (SDRIF-E). Du 1er février au 16 mars 2024, celle-ci passe à **une nouvelle étape : la concertation publique sur la base de [la version du SDRIF-E](#) arrêtée par les élus régionaux le 12 juillet 2023.**

Le SDRIF-E est un document qui :

- Réglemente l'utilisation du sol et la protection de l'environnement en Île-de-France.
- Déterminera l'aménagement du territoire pour les 12 millions de Franciliens d'ici à 2040.

Cette révision s'appuie sur une large concertation des habitants, des acteurs associatifs et privés et des collectivités, débutée en mars 2022 et dans laquelle s'inscrit cette enquête publique.

## COMMENT PARTICIPER À L'ENQUÊTE PUBLIQUE ?

### Près de chez vous...

L'enquête publique sur le projet de SDRIF-E se déroulera le 28 février de 14h à 17h au Centre technique municipale au sein du service (DDU).

Un exemplaire du dossier d'enquête publique au format papier, ainsi qu'un registre papier y seront disponibles en libre accès pendant toute la durée de l'enquête, aux horaires habituels d'ouverture de chaque lieu.

### ... Et en ligne

La plateforme numérique [www.registre-numerique.fr/sdrif-e](http://www.registre-numerique.fr/sdrif-e) dédiée à l'enquête publique a également été créée afin de :

- Mettre en ligne à disposition du public l'ensemble du dossier d'enquête,
- Accéder au registre numérique pour consulter et déposer des contributions,
- Accéder aux informations sur le déroulement de l'enquête, notamment aux dates et horaires des lieux de permanence.

Les contributions peuvent également être envoyées par mail à l'adresse suivante : [sdrif-e@mail.registre-numerique.fr](mailto:sdrif-e@mail.registre-numerique.fr)

Une réunion d'information ouverte au grand public, organisée sous l'égide de la Commission d'enquête, permettra de présenter au public le projet de SDRIF-E et de répondre à toutes les questions.

Elle se tiendra le **jeudi 29 février 2024 de 19h30 à 22h30 au Forum des Images, 2 rue du cinéma, 75001 Paris.**

## Participez à l'enquête publique

La Région Île-de-France organise du 1er février au 16 mars 2024 l'enquête publique du SDRIF-Environnemental, le schéma directeur régional qui organise l'utilisation du sol et la protection de l'environnement en Île-de-France.

Après avoir largement concerté les Franciliens, les associations, les professionnels et les collectivités pour élaborer le projet de SDRIF-E, la Région souhaite recueillir les avis de chacun sur cette première version.

**Mobilité, logement, transition écologique, réindustrialisation : tous ces sujets vous concernent pour aménager l'Île-de-France de 2040.**

**Des commissaires enquêteurs viendront pour recueillir les observations et propositions des franciliens dans 160 villes en Île-de-France.**

À ce titre, Monsieur Jean-Charles Bauve, membre de la commission d'enquête tiendra deux permanences au sein de l'hôtel de ville, salle des commissions :

- lundi 26 février 2024 de 14h à 17h
- et jeudi 7 mars 2024 de 14h à 17h.

De plus, il vous est possible de consulter le dossier et donner votre avis en ligne : rendez-vous sur la plateforme [registre-numerique.fr/sdrif-e](https://registre-numerique.fr/sdrif-e).

**île de France**  
OBJECTIF 2040

# PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

sur le Schéma directeur de la région  
Île-de-France - Environnemental  
(SDRIF-E)

**DU 1<sup>er</sup> FÉVRIER AU 16 MARS 2024**

- **Consultez** le dossier sur le projet du SDRIF-E
- **Rencontrez** la commission d'enquête dans + de 160 lieux
- **Donnez votre avis** sur la plateforme dédiée en ligne

Toutes les informations sur :

Mobilité, logement, réindustrialisation, énergies vertes, aménagement durable : **vos avis comptent pour l'avenir**

# Ouverture d'une enquête publique relative au SDRIF-E

La Région Île-de-France organise du 1er février au 16 mars 2024 l'enquête publique du SDRIF-Environnemental, le schéma directeur régional qui organise l'utilisation du sol et la protection de l'environnement en Île-de-France.

Après avoir largement concerté les Franciliens, les associations, les professionnels et les collectivités pour élaborer le projet de SDRIF-E, la Région souhaite recueillir les avis de chacun sur cette première version.

Mobilité, logement, transition écologique, réindustrialisation : tous ces sujets vous concernent pour aménager l'Île-de-France de 2040.

Des commissaires enquêteurs viendront pour recueillir les observations et propositions des franciliens dans 160 villes en Ile-de-France.

Le dossier d'enquête publique sera consultable aux horaires d'ouverture de la mairie d'Ivry-sur-Seine.

Pour connaître la ville la plus proche de chez vous et le jour de présence du commissaire enquêteur, consulter le dossier et donner votre avis en ligne :

- Rendez-vous sur la plateforme [registre-numerique.fr/sdrif-e](https://registre-numerique.fr/sdrif-e).
- [Brochure grand public à télécharger](#)

The poster features the Île-de-France logo at the top, followed by 'OBJECTIF 2040'. The main title 'PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE PUBLIQUE' is in large, bold, dark blue letters. Below it, the text 'sur le Schéma directeur de la région Île-de-France - Environnemental (SDRIF-E)' is centered. The dates 'DU 1<sup>er</sup> FÉVRIER AU 16 MARS 2024' are in bold yellow. At the bottom left, two bullet points in white text on a dark blue background encourage consulting the dossier and meeting the commission. At the bottom right, a yellow circle contains the text 'Mobilité, logement, transition'.

île de France  
OBJECTIF 2040

**PARTICIPEZ  
À L'ENQUÊTE  
PUBLIQUE**

sur le Schéma directeur de la région  
Île-de-France - Environnemental  
(SDRIF-E)

**DU 1<sup>er</sup> FÉVRIER AU 16 MARS 2024**

- **Consultez** le dossier sur le projet du SDRIF-E
- **Rencontrez** la commission d'enquête dans + de 160 lieux

Mobilité,  
logement,  
transition

# Enquête publique SDRIF-E

La Région Île-de-France organise du 1er février au 16 mars 2024 l'enquête publique du SDRIF-Environnemental, le schéma directeur régional qui organise l'utilisation du sol et la protection de l'environnement en Île-de-France.

Après avoir largement concerté les Franciliens, les associations, les professionnels et les collectivités pour élaborer le projet de SDRIF-E, la Région souhaite recueillir les avis de chacun sur cette première version.

Mobilité, logement, transition écologique, réindustrialisation : tous ces sujets vous concernent pour aménager l'Île-de-France de 2040.

Des commissaires enquêteurs viendront pour recueillir les observations et propositions des franciliens dans 160 villes en Île-de-France.



Au Kremlin-Bicêtre, le commissaire-enquêteur sera présent le 13 février de 14h à 17h en Mairie (Salle Rebernat). Pour donner votre avis en ligne : rendez-vous sur la plateforme [registre-numerique.fr/sdrif-e](https://registre-numerique.fr/sdrif-e).

## Dès le 1er février, participez à l'enquête publique !

L'enquête publique sur le projet de SDRIF-E se déroulera du jeudi 1er février 2024 à 9h jusqu'au samedi 16 mars 2024 à 12 heures, dans près de 160 communes lieux d'enquête correspondant aux chefs-lieux de cantons franciliens et aux arrondissements parisiens.

► [Toutes les infos sur l'enquête publique](#)

## Une grande concertation en 3 phases

Lancée en mars 2022, la grande concertation menée en 3 phases sur le futur SDRIF-E a permis de recueillir l'avis de près de 20.000 Franciliens pour élaborer le projet de territoire de la région à l'horizon 2040. La Région a choisi de solliciter la Commission nationale du débat public (CNDP) afin d'obtenir l'accompagnement de garants pour que cette concertation soit à la hauteur des attentes des Franciliens et la plus large possible.

Durant cette année d'échanges, associations, collectivités, acteurs économiques et habitants du territoire ont ainsi été invités à exprimer leurs attentes sur l'avenir de l'Île-de-France dans de multiples domaines. Le 12 juillet 2023, ce projet de SDRIF-E « Objectif 2040 » a été arrêté par le Conseil régional en séance plénière.

# SDRIF-Environnemental : enquête publique

Mis à jour le 07/03/2024



© Région Île-de-France

Vous avez **jusqu'au 16 mars** prochain pour participer à l'enquête publique sur le schéma directeur de la région Ile-de-France Environnemental. **Le SDRIF-E est un document qui régit l'utilisation du sol et la protection de l'environnement en Île-de-France. Il déterminera ainsi l'aménagement du territoire (mobilité, logement, réindustrialisation, énergies vertes, aménagement durable...) pour les 12 millions de Franciliens d'ici à 2040.** Vous pouvez déposer vos contributions :

- Dans le registre papier accessible dans le hall de l'Hôtel de ville (8h30-12h et 13h30-18h du lundi au vendredi, 8h30-12h le samedi).
- Sur la plateforme numérique dédiée : [registre-numerique.fr/sdrif-e](https://registre-numerique.fr/sdrif-e)
- Par mail à [sdrif-e@mail.registre-numerique.fr](mailto:sdrif-e@mail.registre-numerique.fr)
- Par courrier à : Conseil régional d'Île-de-France – Mission SDRIF-E, Pôle Logement, aménagement et transports – 2, rue Simone Veil – 93400 Saint-Ouen-sur-Seine.

## ■ Enquête publique > Donnez votre avis sur le SDRIF !

Urbanisme

Publié le 11 mars 2024



**La Région Île-de-France organise du 1er février au 16 mars 2024 l'enquête publique du Schéma directeur de la région Île-de-France-Environnemental. Le SDRIF est un document d'urbanisme d'échelle régionale qui a pour objet de réglementer l'utilisation du sol en Île-de-France.**

Après avoir concerté les Franciliens, les associations, les professionnels et les collectivités pour élaborer le projet de SDRIF-E, **la Région souhaite recueillir les avis de chacun sur cette première version.**

Mobilité, logement, transition écologique, réindustrialisation : tous ces sujets vous concernent pour **aménager l'Île-de-France de 2040.**

Des commissaires enquêteurs viendront pour recueillir les observations et propositions des franciliens dans 160 villes en Île-de-France.

**À Nogent-sur-Marne, le commissaire enquêteur sera présent le 12 mars 2024 de 14h à 17h au service urbanisme 7 rue Jean Monnet.**

Dès le 1<sup>er</sup> février, le dossier et le registre seront disponibles à l'hôtel de ville aux horaires habituels d'ouverture, vous **pourrez également consulter le dossier et donner votre avis en ligne : rendez-vous sur la plateforme [registre-numerique.fr/sdrif-e](https://registre-numerique.fr/sdrif-e).**

[Télécharger la brochure \(pdf - 4 Mo\)](#)

[◀ Retour aux actualités](#)



# SDRIF-E

En mars 2022, la Région Ile-de-France a lancé la révision de son Schéma directeur environnemental (SDRIF-E), qui détermine l'aménagement du territoire d'ici à 2040 pour les 12 millions de Franciliens qui y vivent.

Le projet de SDRIF-E arrêté par le Conseil Régional le 12 juillet 2023 est actuellement soumis à enquête publique jusqu'au 16 mars 2024.

Une permanence est organisée en mairie de Thiais le 27 février de 14h à 17h.



*Je consulte la brochure du SDRIF-E*

[Je participe à l'enquête publique du SDRIF-E](#)

Info + 



[Tout savoir sur le schéma directeur de la région Ile-de-France - Environnementalpdf](#)

**Mobilité, logement, transition écologique, réindustrialisation: donnez votre avis ces sur ces sujets vous concernent pour aménager l'Île-de-France de 2040.**

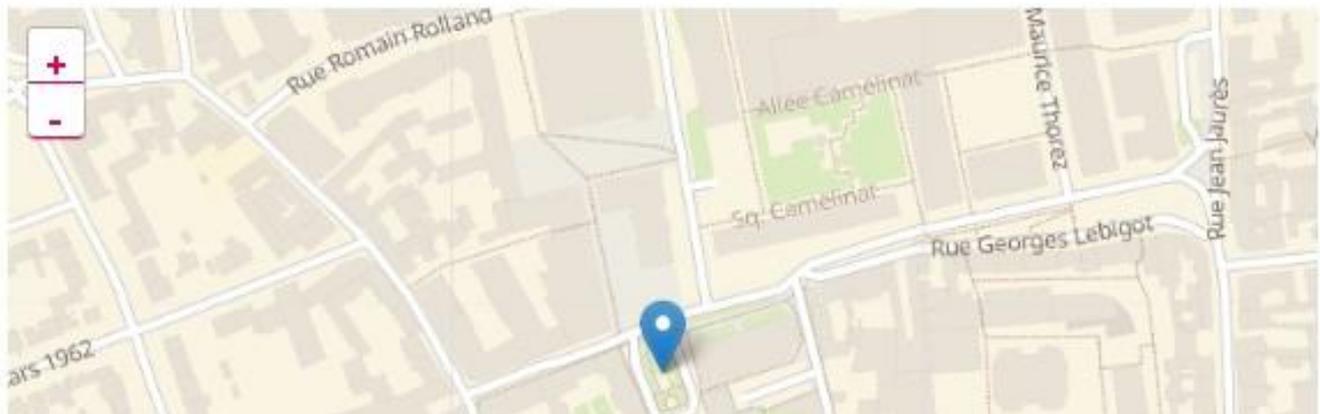
La Région Île-de-France organise jusqu'au 16 mars 2024 une enquête publique du SDRIF-Environnemental, le schéma directeur régional qui organise l'utilisation du sol et la protection de l'environnement en Île-de-France.

Un commissaire enquêteur vient recueillir vos observations.

- Direction de l'aménagement et de l'urbanisme  
Hôtel de ville  
1 esplanade Pierre-Yves Cosnier

Consultez le dossier d'enquête publique et déposez vos observations en ligne sur [www.registre-numerique.fr/sdrif-e](http://www.registre-numerique.fr/sdrif-e)

## Localiser :



# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## Relative au projet de Schéma Directeur de la région Île-de-France – Environnemental (SDRIF-E)

Par Arrêté N° 2023-553 de la Présidente de la Région Île-de-France, en date du 28 décembre 2023, il sera procédé à une enquête publique sur le projet de Schéma Directeur de la région Île-de-France – Environnemental (SDRIF-E) en cours d'élaboration.

Conformément aux dispositions des articles L. 123-1 et suivants, ainsi que R. 123-1 et suivants du Code de l'environnement, le SDRIF-E est un outil de planification du droit des sols et d'aménagement du territoire à l'échelle de la région. Il fait l'objet d'une évaluation environnementale et est élaboré à l'initiative et sous la responsabilité de la Présidente de la Région Île-de-France.

Les dispositions du SDRIF-E couvrent le périmètre de compétence de la Région Île-de-France, comprenant 1268 communes réparties dans 8 départements, dont la Ville de Paris, comprenant 12,21 millions d'habitants.

L'enquête publique aura lieu du **jeudi 1<sup>er</sup> février 2024 à 9 heures et jusqu'au samedi 16 mars 2024 à 12 heures, pour une durée de 45 jours consécutifs.**

La Commission d'enquête, désignée par le Président du Tribunal administratif de Montreuil, est composée ainsi qu'il suit :

**Président :**

M. Jean-Pierre CHAULET,  
Général de Gendarmerie (ER)

**Membres titulaires :**

Mme Nicole SOILLY,  
Cadre supérieur Poste (ER)  
Mme Marie-Claire EUSTACHE,  
Architecte Urbaniste  
Mme Catherine MARETTE,  
Architecte DPLG (ER)  
M. Yves MAËNHAUT,  
Ingénieur en ingénierie (ER)  
M. André GOUTAL,  
Commissaire divisionnaire (ER)  
M. Philippe ZELLER,  
Ministre oléniopotentielle (ER)

lieux d'enquête est consultable sur le site internet de la Région [www.iledefrance.fr/objectif2040](http://www.iledefrance.fr/objectif2040) et via le QR code figurant au présent avis.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, des informations pourront être demandées :

- à l'adresse suivante :

**Conseil Régional d'Île-de-France**  
Mission SDRIF-E, Pôle logement,  
aménagement et transports  
2 rue Simone Veil,  
93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE.

- ou par mail à l'adresse suivante :  
[sdrif-e@iledefrance.fr](mailto:sdrif-e@iledefrance.fr)

Durant toute la durée de l'enquête publique, le dossier d'enquête publique sera consultable :

- En version papier, au siège situé au Conseil régional d'Île-de-France, à l'adresse mentionnée précédemment ;

- En version numérique, sur le site internet de la Région [www.iledefrance.fr/objectif2040](http://www.iledefrance.fr/objectif2040) ou sur la plateforme dédiée à l'enquête publique [www.registre-numerique.fr/sdrif-e](http://www.registre-numerique.fr/sdrif-e) ;

- En version papier, disponible et consultable dans tous les lieux d'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture, rappelés sur le site internet de chaque commune.

Un registre papier d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par un membre de la commission d'enquête permettant au public de déposer ses observations et propositions sera tenu dans chaque lieu d'enquête.

Des observations et propositions pourront également être déposées, pendant la durée de l'enquête publique :

- sur le registre électronique mis en place :  
[www.registre-numerique.fr/sdrif-e](http://www.registre-numerique.fr/sdrif-e)

- Par courriel à l'adresse suivante :  
[sdrif-e@mail.registre-numerique.fr](mailto:sdrif-e@mail.registre-numerique.fr)

2 rue du Capitaine Alfred Dreyfus  
94140 Alfortville

**Boissy-Saint-Léger**

**Mercredi 28/02/2024 de 14h00 à 17h00**  
Centre Technique Municipal (CTM)  
3 rue de la Pompadour  
94470 Boissy-Saint-Léger

**Cachan**

**Vendredi 09/02/2024 de 14h00 à 17h00**  
Maison des Services Publics - 2<sup>ème</sup> étage  
3 rue Camille Desmoulins, 94230 Cachan

**Champigny-sur-Marne**

**Jeudi 01/02/2024 de 14h00 à 17h00**  
**Lundi 04/03/2024 de 14h00 à 17h00**  
Hôtel de ville de Champigny-sur-Marne  
14 rue Louis Talamoni  
94500 Champigny-sur-Marne

**Charenton-le-Pont**

**Jeudi 08/02/2024 de 14h00 à 17h00**  
Direction du patrimoine et de  
l'aménagement durable du territoire  
Salle des Conférences  
49 rue de Paris, 94220 Charenton-le-Pont

**Choisy-le-Roi**

**Samedi 10/02/2024 de 09h00 à 12h00**  
**Mardi 05/03/2024 de 14h00 à 17h00**  
Centre Administratif  
4 rue Waldeck Rousseau  
94600 Choisy-le-Roi

**Crétell**

**Lundi 26/02/2024 de 14h00 à 17h00**  
**Jeudi 07/03/2024 de 14h00 à 17h00**  
Hôtel de ville - Salle des commissions N°1  
Place Salvador Allende, 94000 Crétell

**Fontenay-sous-Bois**

**Vendredi 02/02/2024 de 14h00 à 17h00**  
**Lundi 11/03/2024 de 14h00 à 17h00**  
Direction du Développement Urbain  
6 rue de l'ancienne mairie  
94120 Fontenay-sous-Bois

**Ivry-sur-Seine**

**Mardi 13/02/2024 de 09h00 à 12h00**  
**Samedi 24/02/2024 de 09h00 à 12h00**  
Mairie d'Ivry-sur-Seine

**Villejuif**

**Vendredi 02/02/2024 de 09h00 à 12h00**  
**Jeudi 22/02/2024 de 09h00 à 12h00**

Hôtel de Ville - Direction de  
l'Aménagement et de l'Urbanisme  
1 place Pierre-Yves Cosnier, 94800 Villejuif

**Villeneuve-Saint-Georges**

**Mardi 20/02/2024 de 14h00 à 17h00**  
Hôtel de Ville  
Place Pierre Sémard  
94190 Villeneuve-Saint-Georges

**Villiers-sur-Marne**

**Lundi 19/02/2024 de 14h00 à 17h00**  
Hôtel de ville de Villiers-sur-Marne  
Place de l'Hôtel de ville, 94350 Villiers-sur-Marne

**Vincennes**

**Mardi 06/02/2024 de 14h00 à 17h00**  
**Vendredi 15/03/2024 de 14h00 à 17h00**  
Hôtel de ville de Vincennes  
53 bis rue de Fontenay, 94300 Vincennes

**Vitry-sur-Seine**

**Jeudi 15/02/2024 de 09h00 à 12h00**  
**Mercredi 06/03/2024 de 14h00 à 17h00**  
Hôtel de Ville - Salle 1

2 av. Youri Gagarine, 94400 Vitry-sur-Seine  
Afin de présenter le projet de SDRIF-E et de répondre aux questions du public, une réunion publique se tiendra, sous l'égide de la Commission d'enquête, le **jeudi 29 février 2024 de 19h30 à 22h30** au Forum des Images, 2 Rue du cinéma, 75001 Paris (accès par le RER et Métro, station Châtelet-Les-Halles).

A l'issue de l'enquête publique, le public pourra consulter le rapport et les conclusions de la commission d'enquête pour une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique :

- Au Conseil Régional d'Île-de-France, à l'adresse mentionnée précédemment ;

- En Mairie de chacune des communes où s'est déroulée l'enquête ;

- En préfecture des départements concernés (75, 77, 78, 91, 92, 93, 94 et 95) ;



© Anne-Charlotte Compaan

LOGEMENT

## Première pierre posée au 19, avenue Franklin-Roosevelt

**ENGAGEMENT** Ce 22 janvier, la première pierre du projet d'immeuble du 19, avenue Franklin-Roosevelt a été posée. Un acte hautement symbolique tant cette parcelle résume les défis (cherté et rareté du foncier, forte densité...) à relever à Vincennes pour créer des logements sociaux.

D'ici quelques mois, le bâti peu engageant qui caractérisait l'angle de la rue des Vignerons et de l'avenue Franklin-Roosevelt ne sera plus qu'un lointain souvenir. « 800 ans d'histoire du bâti obligent la ville à construire sur elle-même pour se réinventer », a rappelé l'architecte Jean Allard, soulignant que le projet permettra aussi de « libérer le sol pour créer de la pleine terre », là où la parcelle était auparavant entièrement construite.

Le programme comportera deux bâtiments, l'un de cinq logements sociaux, qui seront confiés à Solidarité Habitat (groupe Habitat et Humanisme) et l'autre de deux logements en accession à la propriété. Il compte aussi un local commercial en rez-de-chaussée à l'angle pour renforcer l'offre commerciale dans nos quartiers et un petit jardin public entre les deux bâtiments.

« Ce projet permet à la fois de préserver la qualité de notre patrimoine bâti et d'agir avec précision pour intégrer les nouvelles constructions dans un environnement déjà très largement construit », a expliqué le maire Charlotte Libert-Albanel, soulignant aussi le rôle de la Vincem sur cette opération complexe et financièrement fragile, la mission de l'EPFIF pour en assurer le

portage foncier, et le travail de l'architecte et des entreprises – Gapaix pour la démolition et Baniti pour la construction. « Je mesure les appréhensions et la gêne qu'un projet comme celui-ci peut susciter chez les riverains, mais je veux assurer les Vincennois qu'une fois terminé, cet immeuble participera à renforcer la qualité des constructions du quartier », a poursuivi l'élue, aux côtés également de l'architecte des Bâtiments de France, Ghislaine Finaz.

Présent pour saluer les efforts poursuivis par notre ville en matière de logement, Bachir Bakhti, sous-préfet, a rappelé le soutien de l'État au travail mené à Vincennes par les élus, Pierre Lebeau, premier adjoint au maire chargé de l'habitat, et Alexis Michon, conseiller municipal délégué chargé du logement social. ■

Lire également notre dossier Habitat, p. 20.



L'angle de rue concerné avant la démolition menée ces derniers mois

© Cassio StreetView

CADRE DE VIE

## Le PLUi est entré en vigueur

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la compétence Urbanisme a été confiée aux intercommunalités. À ce titre, le Territoire Paris Est Marne & Bois a eu pour mission l'élaboration d'un Plan local d'urbanisme intercommunal. Approuvé le 12 décembre 2023, ce PLUi est applicable depuis le 10 janvier 2024.

Il constitue le document unique en matière de planification et d'urbanisme pour les 13 communes qui composent le territoire. Le PLUi succède aux PLU municipaux tout en demeurant attentif aux spécificités propres à chaque commune.

Vous pouvez consulter le PLUi sur [vincennes.fr](http://vincennes.fr), rubrique « Cadre de vie », et sur le site du Territoire [parisestmarnebois.fr](http://parisestmarnebois.fr)

CONSULTATION

## Enquête publique pour le SDRIF-E

La Région Île-de-France organise du 1<sup>er</sup> février au 16 mars l'enquête publique relative au SDRIF-Environnemental, le schéma directeur régional qui organise l'utilisation du sol et la protection de l'environnement en Île-de-France. Après avoir largement concerté les Franciliens, les associations, les professionnels et les collectivités pour élaborer le projet de SDRIF-E, la Région souhaite recueillir les avis de chacun sur cette première version. Mobilité, logement, transition écologique, réindustrialisation : tous ces sujets vous concernent pour aménager l'Île-de-France de 2040. Le dossier d'enquête publique est consultable en mairie aux horaires d'ouverture de l'hôtel de ville, et des permanences des commissaires-enquêteurs auront lieu à Vincennes le mardi 6 février et le vendredi 15 mars de 14 h à 17h.

Pour en savoir plus, consulter le dossier et donner votre avis en ligne, rendez-vous sur la plateforme [registre-numerique.fr/sdrif-e](http://registre-numerique.fr/sdrif-e).

## Contribuer à l'enquête publique

Vous pouvez contribuer à l'enquête publique pour faire entendre la voix des Vitriot-e-s :

- via la plateforme numérique [www.registre-numerique.fr/sdrif-e](http://www.registre-numerique.fr/sdrif-e) ;
- par mail à l'adresse : [sdrif-e@mail.registre-numerique.fr](mailto:sdrif-e@mail.registre-numerique.fr)  ;
- à l'hôtel de ville de Vitry : un registre sera à votre disposition et un commissaire enquêteur tiendra une permanence salle 1 les jeudi 15 février de 9h à 12h et mercredi 6 mars de 14h à 17h.

## Réunion d'information ouverte au grand public

Organisée sous l'égide de la commission d'enquête, la réunion permettra de présenter au public le projet de SDRIF-E et de répondre à toutes les questions :

- **Date** : jeudi 29 février 2024 de 19h30 à 22h30
- **Lieu** : Forum des images, 2, rue du Cinéma, 75001 Paris.

## Qu'est-ce que le SDRIF-E ?

Le schéma directeur de la région Île-de-France environnemental (SDRIF-E) est un document qui régleme l'utilisation du sol et la protection de l'environnement en Île-de-France. Il déterminera l'aménagement du territoire pour les 12 millions de Franciliens d'ici à 2040.

Ce document occupe une place particulière dans le développement de la région Île-de-France. Il est élaboré avec l'État et, depuis la réforme territoriale ayant conduit à la création de la métropole du Grand Paris et des établissements publics territoriaux (EPT), il n'est plus directement opposable aux plans locaux d'urbanisme (PLU) ou plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi). Il oriente néanmoins fortement la destination générale des sols, les espaces naturels, la planification des infrastructures de transports et de quelques grands équipements structurants.

La révision du SDRIF-E s'inscrit dans un contexte particulier visant à prendre en compte les enjeux liés à la transition écologique et à la lutte contre le réchauffement climatique, le nouveau cadre législatif visant à stopper l'artificialisation nette et la révision du plan de déplacement urbain de l'Île-de-France qui deviendra prochainement le plan des mobilités d'Île-de-France.

La Région Île-de-France organise du 1er février au 16 mars 2024 l'enquête publique du SDRIF-Environnemental, le schéma directeur régional qui organise l'utilisation du sol et la protection de l'environnement en Île-de-France.

Publié le 15 janvier 2024

## **Enquête publique relative au projet de schéma directeur de la région Île-de-France environnemental (SDRIF-E) :**

> suivez [ce lien pour participer à l'enquête publique du 1er février 2024 au 16 mars 2024 à 12h00](#).

Après avoir largement concerté les Franciliens, les associations, les professionnels et les collectivités pour élaborer le projet de SDRIF-E, la Région souhaite recueillir les avis de chacun sur cette première version.

Mobilité, logement, transition écologique, réindustrialisation : tous ces sujets vous concernent pour aménager l'Île-de-France de 2040.

Des commissaires enquêteurs viendront pour recueillir les observations et propositions des franciliens dans 160 villes en Île-de-France.

**La Ville d'Argenteuil a été choisie pour accueillir l'enquête publique sur cette période** afin de permettre aux administrés de s'exprimer sur ce document de planification.

Un dossier et un registre seront mis à disposition du public. Une commissaire enquêteur a été désigné. Elle sera présente dans l'auditorium de l'Hôtel de ville, 12-24 boulevard Léon-Feix :

- > Le jeudi 1er février de 14h00 à 17h00
- > Le samedi 24 février de 9h00 à 12h00
- > Le mardi 5 mars de 9h00 à 12h00



## Comment participer ?

### Près de chez vous...

---

Des permanences organisées par le commissaire enquêteur permettront de recueillir vos avis et observations.

Pour cela, rendez-vous à la mairie Grand'Place à Cergy Préfecture le :

- le **samedi 10 février de 10h à 12h** ;
- et le **vendredi 1er mars de 14h à 17h** ;

Un exemplaire du dossier d'enquête publique au format papier, ainsi qu'un registre papier seront disponibles en libre accès pendant toute la durée de l'enquête et aux horaires habituelles d'ouverture de l'Hôtel de Ville, 3 Place Olympe-de-Gouges.

### ... et en ligne

---

La plateforme numérique [www.registre-numerique.fr/sdrif-e](http://www.registre-numerique.fr/sdrif-e) dédiée à l'enquête publique a également été créée afin de :

- Mettre en ligne l'ensemble du dossier d'enquête ;
- Accéder au registre numérique pour consulter et déposer des contributions ;
- Accéder aux informations sur le déroulement de l'enquête, notamment aux dates et horaires des lieux de permanence.



Les contributions peuvent également être envoyées par mail à l'adresse suivante :  
[sdrif-e@mail.registre-numerique.fr](mailto:sdrif-e@mail.registre-numerique.fr)



Participez à l'enquête publique sur le Schéma directeur de la région Île-de-France - Environnemental (SDRIF-E) du 1<sup>er</sup> février au 16 mars 2024.

Publié le 17 janvier 2024

**île de France**  
**OBJECTIF 2040**

# PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

sur le Schéma directeur de la région  
Île-de-France - Environnemental  
(SDRIF-E)

**DU 1<sup>er</sup> FÉVRIER AU 16 MARS 2024**

- **Consultez** le dossier sur le projet du SDRIF-E
- **Rencontrez** la commission d'enquête dans + de 160 lieux
- **Donnez votre avis** sur la plateforme dédiée en ligne

Toutes les informations sur:  
[www.registre-numerique.fr/sdrif-e](http://www.registre-numerique.fr/sdrif-e)  
ou en scannant le QR code:



Mobilité,  
logement,  
réindustrialisation,  
énergies vertes,  
aménagement durable :  
 **votre avis compte  
pour l'avenir  
de la région.**



## Schéma Directeur de la Région Île-de-France

La Région Île-de-France organise du **1er février au 16 mars 2024** l'enquête publique du SDRIF-Environnemental, le schéma directeur régional qui organise l'utilisation du sol et la protection de l'environnement en Île-de-France.

Après avoir largement concerté les Franciliens, les associations, les professionnels et les collectivités pour élaborer le projet de SDRIF-E, la Région souhaite recueillir les avis de chacun sur cette première version.

Mobilité, logement, transition écologique, réindustrialisation : tous ces sujets vous concernent pour aménager l'Île-de-France de 2040.

Des commissaires enquêteurs viendront pour recueillir les observations et propositions des franciliens dans 160 villes en Île-de-France. Ainsi, un commissaire enquêteur tiendra une permanence le **lundi 11 mars 2024 de 14h à 17h** au Centre administratif Saint-Vincent.



Affiche SDRIF-E

PDF - 529,3 KO

↓ TÉLÉCHARGER



Brochure SDRIF-E

PDF - 4,5 MO

↓ TÉLÉCHARGER

# Enquête publique du SDRIF-E

Schéma directeur de la région Île-de-France - Environnemental

Participer à l'enquête publique DU 1<sup>er</sup> FÉVRIER AU 16 MARS 2024



La Région Île-de-France organise du 1<sup>er</sup> février au 16 mars 2024 l'enquête publique du SDRIF-Environnemental, le schéma directeur régional qui organise l'utilisation du sol et la protection de l'environnement en Île-de-France.

Après avoir largement concerté les Franciliens, les associations, les professionnels et les collectivités pour élaborer le projet de SDRIF-E, la Région souhaite recueillir les avis de chacun sur cette première version.

Mobilité, logement, transition écologique, réindustrialisation : tous ces sujets vous concernent pour aménager l'Île-de-France de 2040.

Des commissaires enquêteurs viendront pour recueillir les observations et propositions des franciliens dans 160 villes en Ile-de-France.

Pour connaître la ville la plus proche de chez vous et le jour de présence du commissaire enquêteur, consulter le dossier et donner votre avis en ligne : rendez-vous sur la plateforme [registre-numerique.fr/sdrif-e](https://registre-numerique.fr/sdrif-e). »

## Val d'Oise : Montmorency

Permanences du commissaire enquêteur les 7 et 22 février à l'Hôtel de Ville.



Île de France  
OBJECTIF 2040



La Région Île-de-France organise du 1<sup>er</sup> février au 16 mars 2024 l'enquête publique du SDRIF- Environnemental, le schéma directeur régional qui organise l'utilisation du sol et la protection de l'environnement en Île-de-France.

Après avoir largement concerté les Franciliens, les associations, les professionnels et les collectivités pour élaborer le projet de SDRIF-E, la Région souhaite recueillir les avis de chacun sur cette première version.

Mobilité, logement, transition écologique, réindustrialisation : tous ces sujets vous concernent pour aménager l'Île-de-France de 2040.

Des commissaires enquêteurs viendront pour recueillir les observations et propositions des franciliens dans 160 villes en Île-de-France. En tant que chef-lieu de canton, la commune de Montmorency a été désignée pour accueillir deux permanences du commissaire enquêteur.

Ces permanences se dérouleront le mercredi 7 février de 9h à 12h et le jeudi 22 février de 9h à 12h au rez-de-chaussée de la mairie principale (2 avenue Foch), vous pouvez venir lors de ces deux permanences pour rencontrer le commissaire enquêteur.

En dehors des permanences du commissaire enquêteur vous pouvez venir consulter le dossier d'enquête publique aux services techniques (1 avenue Rey de Foresta) pendant les jours et heures d'ouverture au public :

- Mardi de 8h30 à 12h30
- Jeudi de 14h à 17h

### Infos pratiques

Enquête publique du SDRIF- Environnemental

- du 1<sup>er</sup> février au 16 mars 2024

Permanences du commissaire enquêteur

- 7 et 22 février
- de 9h à 12h à l'Hôtel de Ville

En dehors des permanences du commissaire enquêteur vous pouvez venir consulter le dossier d'enquête publique aux services techniques (1 avenue Rey de Foresta) pendant les jours et heures d'ouverture au public :

- Mardi de 8h30 à 12h30
- Jeudi de 14h à 17h

### Document(s)

- Téléchargez la brochure d'information sur le SDRIF E

### Liens utiles

- Retrouvez toutes les informations de l'enquête publique du SDRIF E
- Donnez votre avis en ligne !

Aidez-nous à améliorer cette page !



# Enquête publique relative au nouveau Schéma Directeur de la Région Île-de-France



## **Participez à l'enquête publique relative au nouveau Schéma Directeur de la Région Île-de-France !**

Par **arrêté N° 2023-553** de la Présidente de la Région Île-de-France, en date du 28 décembre 2023, il sera procédé à une enquête publique sur le projet de Schéma Directeur de la région Île-de-France – Environnemental (SDRIF-E) en cours d'élaboration. Du 1<sup>er</sup> février à 9h au 16 mars à 12h, cette enquête publique ouverte par la Région Île-de-France vous concerne.

### **Le SDRIF c'est quoi ?**

Le schéma directeur de la Région Île-de-France (SDRIF), est le document de référence pour l'aménagement de l'Île-de-France afin d'encadrer la croissance urbaine, l'utilisation de l'espace et de favoriser le rayonnement international de la région. L'objectif est de garantir un cadre de vie de qualité aux Franciliens à l'horizon 2040.

### **Un nouveau SDRIF, pourquoi ?**

À l'issue de la première COP Île-de-France, a été pris l'engagement d'emmener la région sur une

Partager  

La Région Ile-de-France se dote d'un schéma directeur environnemental : le SDRIF-E ! Et pour permettre à tous les Franciliens d'y contribuer, une consultation publique est menée, via une enquête et des permanences tenues dans 168 lieux en Ile de France.

Ainsi, l'élaboration du SDRIF-E (schéma directeur régionale d'Ile de France et environnemental) fait l'objet d'une enquête publique actuellement en cours, du 1er février au 16 mars 2024, avec une :

- **Permanence à Villiers-le-Bel, mercredi 28 février 2024 en mairie.**  
Venez consulter les documents et rencontrer le Commissaire-enquêteur ou la Commissaire-enquêtrice.

### Le SDRIF-E : Île-de-France objectif 2040

En mars 2022, la Région Ile-de-France a lancé la révision de son Schéma directeur environnemental (SDRIF-E), qui détermine l'aménagement du territoire d'ici à 2040 pour les 12 millions de Franciliens qui y vivent. Le projet de SDRIF-E arrêté par le Conseil Régional le 12 juillet 2023 est actuellement soumis à enquête publique jusqu'au 16 mars 2024.



- Consultez tous les documents sur le site de la Région : [www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)
- Participez en ligne sur la plateforme dédiée à l'enquête

## INFOS PRATIQUES

### DATES

Mercredi 28 février 2024 - en mairie

 AJOUTER À L'AGENDA

### C'EST OÙ ?

#### [Mairie de Villiers-le-Bel](#)

32 rue de la République - 95400 Villiers-le-Bel

